



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2020



TABLES DES MATIÈRES

1. PRÉFACE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	4
2. RECOMMANDATION DE LA SUISSE À LA VIERGE MARIE	10
3. COMPOSITION DES ORGANES	12
4. CHRONIQUE	14
5. SÉANCES DES ORGANES CENTRAUX DE LA CES	29
6. DICASTÈRES ET SECTEURS AU SEIN DE LA CES	30
7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET GROUPES D'EXPERTS	32

1. PRÉFACE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chère lectrice,
cher lecteur,

L'année 2020 a été une année exceptionnelle, une année de peur, d'incertitude, de renoncement et de vide. Le coronavirus a conditionné la vie de tout un chacun de A à Z et a exercé son emprise plus ou moins durement. La vie communautaire s'est presque totalement arrêtée jusqu'à aujourd'hui – au moment de la rédaction de ce texte – et la société ainsi que l'Église comme communauté de foi sont mises à rude épreuve.

De nombreuses choses prévues de longue date ont dû être annulées ou reportées à plus tard ... voire jusqu'à la Saint-Glinglin pour quelques-unes, si cette situation particulière dure encore longtemps. En revanche, les manifestations en ligne, en alternative à des rencontres avec présence physique, ont fortement augmenté. Le monde virtuel a fait son entrée à la CES et dans les diocèses, pour le bonheur des uns et le malheur des autres. On a zoomé, streamé, mailé et chatté comme rarement auparavant. C'est ainsi que les évêques ont tenu leur assemblée ordinaire d'hiver des 30.11.-1.12.2020 par zoom ; ce qui constituait une première pour eux.

Malgré ces circonstances contraires, nous avons pu atteindre un certain nombre de choses dont nous pouvons être heureux et fiers. Mais il y a aussi eu des moments de déception et de tristesse. Voici quelques-uns des temps forts.

Processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église » : rencontre de la Conférence des évêques suisses (CES) avec la Ligue suisse des femmes catholiques (LSFC) le 15 septembre 2020 – un jalon historique



Si chacun des évêques dialogue déjà avec des femmes et des hommes sur la question du renouveau et si des représentantes de la Ligue suisse des femmes catholiques (LSFC) ont déjà discuté avec différents évêques - notamment avec Mgr Denis Theurillat¹, responsable de la question des femmes dans l'Église et président du Conseil des femmes de la CES, - cette rencontre historique du 15 septembre 2020 entre la CES, la LSFC et le Conseil des

¹ Cependant, blessé au bras droit lors d'une chute la veille et ensuite hospitalisé, il n'a pas pu assister à la rencontre.

femmes, dans le cadre de la 329^e assemblée ordinaire de la CES à Delémont (JU), n'en reste pas moins une première, comme le releva Mgr Felix Gmür. Les délégations étaient unanimes sur le fait qu'un renouveau sans l'implication des femmes n'est pas possible, même si les positions de la LSFC ne reflètent pas celles de toutes les femmes dans l'Église catholique. La rencontre à Delémont se structurait autour de quatre ateliers basés sur des citations tirées de l'exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia* du pape François du 2. 2. 2020. La quintessence des passages 99 à 103, qui traitent de la place et de l'importance des femmes dans l'Église catholique, synthétisée au préalable en quatre déclarations par un groupe préparatoire de la CES et de la LSFC, a été discutée dans des groupes mixtes avant d'être approfondie ensemble, en séance plénière.

La CES et la LSFC profitèrent de la rencontre pour faire mieux connaissance et entamer un dialogue. Les ateliers montrèrent leur volonté mutuelle de découvrir le point de vue de l'autre avec une curiosité bienveillante. « Le fait que ce jour ait eu lieu, était important. Prendre conscience de l'autre, dans la compréhension comme dans l'incompréhension, est important » a constaté le président de la CES, Mgr Felix Gmür. Les attentes envers une Église constructive et vivante, où les rapports sont égaux, respectueux et ouverts, ont été discutées sans cependant déboucher sur des résultats concrets. Il en a été de même pour la formulation d'attentes vis-à-vis du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église » et la manière de le mener.

Il y avait un large consensus sur le fait que les femmes devaient avoir plus de place dans les ministères ainsi que dans les fonctions de direction de l'Église catholique-romaine. Toutes les personnes présentes ont reconnu que c'était chose faite dans certains diocèses. La LSFC a relevé que cette évolution devait encore être encouragée. Les discussions ont aussi souligné à plusieurs reprises qu'il fallait arriver à un renouveau de l'Église dans ce domaine aussi bien dans la fidélité à la Révélation apportée par les Saintes Écritures, tout spécialement par les paroles et les actes de Jésus, que dans le cadre des directives de l'Église universelle. La présidente de la LSFC, Simone Curau Aepli, exhorta les évêques à assumer leur responsabilité de veiller à des structures saines et modernes dans l'Église. Un renouveau, selon elle, ne peut passer que par une organisation participative de l'Église. De plus, de nombreuses femmes souffrent profondément de n'avoir qu'un rôle de quémandeuses ou de consultantes. Les femmes ne doivent pas se contenter que les hommes parlent des femmes plutôt que les laisser s'exprimer elles-mêmes.

Un groupe de travail constitué ensemble par la CES et la LSFC, qui compte aussi des représentantes du conseil des femmes et dans lequel toutes les régions linguistiques sont représentées, travaille depuis lors sur sept thèmes et attentes définis d'entente.

Processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église » : trois autres étapes prévues

La situation liée au COVID-19 a empêché la tenue de la discussion, prévue dans le cadre de la journée d'étude de la CES d'avril 2020, avec des représentants et représentantes des communautés religieuses, des mouvements ecclésiaux, des paroisses et des missions linguistiques sur la question de « La pédagogie de la vie spirituelle : donnons-nous encore aux gens d'aujourd'hui des réponses à leur quête spirituelle ? » ; elle a aussi empêché la tenue de la rencontre avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse, prévue lors de l'assemblée ordinaire de décembre de la CES, pour discuter des attentes réciproques et des possibilités communes de mise en œuvre du processus de renouveau. Ces deux manifestations sont repoussées à l'année 2021. Une rencontre avec des représentantes et représentants des organisations et mouvements de jeunesse doit également être reportée.

En route vers une pastorale interculturelle – Un concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse, commun à la Conférence des évêques suisses et à la Conférence centrale catholique romaine de Suisse

La Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse souhaitent donner ensemble une nouvelle direction à la pastorale migratoire de l'Église catholique en Suisse. Avec le Concept global « En route vers une pastorale interculturelle », elles posent les bases d'un changement de paradigme dans la pastorale pour les migrantes et les migrants, aussi bien

dans son organisation que son financement. Le service *migratio* de la CES a été chargé d'appliquer le concept à l'échelon national. L'objectif est d'intensifier la coexistence entre les communautés linguistiques et la pastorale locale. Il faut pour cela développer les structures en place et donner plus de compétences et de responsabilité aux instances locales en vertu du principe de subsidiarité.

Des quelque 3 millions de catholiques qui vivent en Suisse, 40% environ sont issus de la migration et, de ce fait, attachés à plus d'une tradition culturelle et spirituelle. Les communautés linguistiques de l'Église accueillent les migrantes et migrants nouvellement arrivés, les aident à s'intégrer et sont une patrie pour celles et ceux qui sont ici depuis déjà plus longtemps. Ces gens viennent du monde entier et pour des raisons très différentes, et ils restent aussi plus ou moins longtemps. Le paysage migratoire est devenu plus polyglotte et plus diversifié à tout point de vue et il a élargi considérablement la vision d'une Église comme communauté dans la diversité avec de nombreux points de contact. Il a donc fallu faire évoluer la pastorale migratoire vers une pastorale inter-



culturelle. Il s'agit d'élaborer et de cultiver des synergies interculturelles enrichissantes pour multiplier les occasions d'être ensemble et pour un côtoiement délibéré et respectueux.

Le Saint-Siège, par son département pour les personnes migrantes et réfugiées du Dicastère pour le service du développement humain intégral, a suivi avec grand intérêt la préparation du concept global et suivra aussi attentivement sa mise en œuvre.

Sous le signe du COVID-19 – Règles cadre de la CES sur les messes et événements ecclésiaux

Le coronavirus a eu un impact important sur la vie courante de la CES et l'a limitée de manière drastique. Il n'a été possible, dans de nombreux domaines, que d'administrer et non plus d'organiser ; des projets prévus ont dû être abandonnés ou ont été reportés.

Les différents diocèses suisses, celui de Lugano en tête, ont publié de premières mises en garde en février 2020.



Le secrétariat général de la CES a réuni les informations données par les évêchés et assuré la coordination. Il a également dû adapter, à intervalles réguliers, les règles cadres de la CES pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux aux mesures du Conseil fédéral.

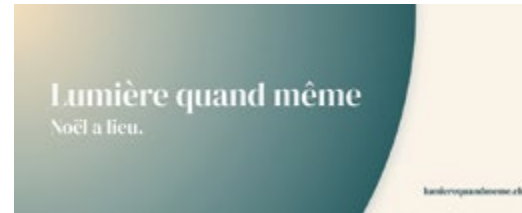
Le COVID-19 a eu également de dures répercussions sur la vie communautaire – notamment sur les célébrations liturgiques du Dimanche des Rameaux à Pâques, de Pentecôte et de Noël – il l'a presque totalement arrêtée. Les diverses interventions de la CES auprès du Conseil fédéral – seule ou avec les autres Églises nationales – sur les dispositions relatives au nombre de personnes autorisées dans les messes et au chant commun sont malheureusement restées vaines.

Appel et action lumière pour Pâques et action « Lumière quand même » pour Noël

Au vu de la situation catastrophique des requérants d'asile sur les îles grecques, situation empirée encore par la pandémie de coronavirus, la CES, l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) et l'Église catholique-chrétienne de Suisse (ECC) ont demandé au Conseil fédéral, dans un appel commun, d'évacuer rapidement vers la Suisse le groupe des réfugiés non-accompagnés qui ont de la parenté en Suisse. « Nous appelons le Conseil fédéral à donner ces prochains jours un signe clair d'espoir et à accueillir en Suisse comme requérants d'asile ces jeunes réfugiés vulnérables et menacés vivant dans les camps grecs », demandent les trois Églises nationales. Les Églises sont prêtes à les accueillir et attendaient du Conseil fédéral un oui porteur d'espoir en faveur d'un geste généreux pour le bien des plus faibles. « C'est la vie, en effet – et non la mort – qui doit avoir

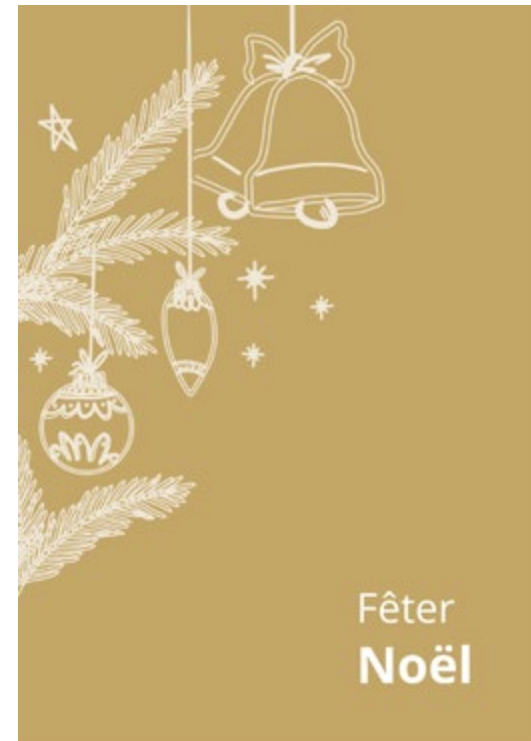
le dernier mot ; le message pascal d'espérance vaut pour tous les êtres humains. »

La CES et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ont posé un autre signe de communion et d'espérance en cette période de crise du coronavirus. La fermeture des magasins et des institutions, la suppression des messes et des manifestations n'impactent pas les gens seulement dans leur santé et économiquement mais également émotionnellement et spirituellement. En mars 2020, les deux Églises ont donc invité leurs fidèles à allumer des bougies sur les rebords des fenêtres et à prier tous les jeudis soir jusqu'au Jeudi Saint (9.4.2020). L'objectif était de créer un océan de la lumière de l'espérance à travers tout le pays, accompagné, le Jeudi Saint, de la sonnerie de toutes les cloches des deux Églises.



À la fin de l'année, tout était encore très particulier : c'est toujours l'étoile du coronavirus qui brillait au-dessus de Noël. En lançant l'action œcuménique « Lumière quand même », les trois Églises nationales ont voulu donner un signe d'espoir et relier des gens des Églises de Suisse.

Elles ont invité les fidèles à célébrer les fêtes autrement – mais avec autant d'espérance malgré les restrictions et les mesures de protection – par exemple, dans les rues, dans les maisons, dans les églises, dans des lieux auxquels on n'a jamais pensé, ou alors par voie numérique.



Remerciements

Je souhaite conclure ces lignes par un merci. Au nom des membres de la Conférence des évêques, mais aussi en mon nom propre, je remercie tous les collaborateurs et collaboratrices de la Conférence des évêques (au secrétariat général mais aussi à l'extérieur), ainsi que tous les membres des groupes d'experts, du précieux travail fourni – malgré les circonstances particulières de l'année 2020. C'est grâce à leur grand engagement – souvent depuis la maison – au sein des différentes fonctions que la Conférence des évêques a pu remplir de nombreuses tâches malgré tout. Beaucoup de travail a été abattu, que je ne peux pas énumérer ici dans sa totalité par manque de place, mais il sera possible de le découvrir dans la suite du document.

J'aimerais remercier ici aussi, au nom de la CES et de son secrétariat général, la Conférence centrale catholique romaine (RKZ) de sa précieuse collaboration sur des sujets importants de l'Église – que ce soit dans le cadre des organes de cofinancement CES-RKZ ou de la coopération

bilatérale – et de son très considérable soutien financier, sans lequel il nous serait impossible d'accomplir les tâches de la CES, de son secrétariat général et de ses groupes d'experts.

À tous un très grand merci.

Et maintenant, chère lectrice, cher lecteur, je vous souhaite une lecture intéressante.

Erwin Tanner-Tiziani
Secrétaire général



Madone Noire, Einsiedeln

2. RECOMMANDATION DE LA SUISSE À LA VIERGE MARIE

St Jean-Paul II a prononcé la prière suivante, le 15 juin 1984, devant la statue de la Madone Noire d'Einsiedeln : « Nous te saluons, sainte Marie, Notre-Dame d'Einsiedeln ! ... Je te recommande aujourd'hui, Sainte Mère de Dieu, ce pays, la Suisse ... Je m'unis à la foule des nombreux pèlerins qui te vénèrent et cherchent refuge auprès de toi en ce lieu et dans d'autres sanctuaires. Je les remets tous entre tes mains de mère et sous ta protection, tout comme je te confie toute l'Église et tous les hommes. »

Mgr Felix Gmür, président de la CES, renouvela cette recommandation le 8 juin 2020, en ouverture de la 328^e assemblée ordinaire à Einsiedeln, par les mots suivants :

**« Nous te saluons,
sainte Marie, Notre-Dame d'Einsiedeln !
En toi, Dieu nous a offert le visage originel de l'Église et
de l'humanité vraie.
Nous te confions notre pays, la Suisse,
et toutes celles et ceux qui y vivent :
Aide-nous toutes et tous à suivre ton exemple
et à tourner notre vie totalement vers Dieu !
Nous traversons une période d'insécurité et de peur.
Fais-nous devenir toujours plus semblables
au Christ à son exemple,
Fais-nous devenir véritablement des enfants de Dieu !
C'est ainsi que, emplis de la grâce de son esprit,
nous pourrions répondre toujours mieux à sa volonté
et être des instruments de paix pour la Suisse,
pour l'Europe et pour le monde.
Amen. »**



Mgr Felix Gmür

3. COMPOSITION DES ORGANES

Membres de la Conférence des évêques suisses

Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, président

Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall, vice-président

Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire de Lausanne,
Genève et Fribourg, membre du présidium

Mgr Charles Morerod OP, évêque de Lausanne,
Genève et Fribourg

Mgr Valerio Lazzeri, évêque de Lugano

Mgr Jean-Marie Lovey CRB, évêque de Sion

Mgr Peter Bürcher, administrateur apostolique
du diocèse de Coire

Mgr Denis Theurillat, évêque auxiliaire de Bâle

Mgr Marian Eleganti OSB, évêque auxiliaire de Coire

Mgr Urban Federer OSB, abbé d'Einsiedeln

Mgr Jean Scarcella CRSM, abbé de St-Maurice d'Agaune

Pour faciliter la lecture du rapport, nous renonçons à citer par la suite les titres académiques et les ordres religieux des membres de la CES.

**Personnel du secrétariat général de la Conférence
des évêques suisses** (par ordre alphabétique)

Dr. Berger-Lobato Encarnación,

responsable marketing et communication (80%)

DDr. Betticher Nicolas, vicaire judiciaire de l'Officialité
interdiocésaine suisse (15%)

Dr. Bobillier Stève, secrétaire de la commission
de bioéthique (50%)

Brülhart Philippe, comptable/expert financier (sur mandat)

Büchi Michael, chef de projet pastorale des migrations,
migratio (100%) (dès le 1.11.2020)

Dr. Bürgstein Wolfgang, secrétaire de la commission
Justice et Paix (80%)

Dantes Liliosa, technicienne de surface (45%)

Meier-Grandjean Giovanni, assistant du secrétaire général,
archiviste et documentaliste (80%)

Jensen Cristina, traductrice (30%) (dès le 3.2.2020)

Kosch Jeanine, responsable du service Soins palliatifs (40%)
(jusqu'au 30.9.2020)

Kromer Mirjam, assistante du directeur national de *migratio*
(50%)

Pannone Gennaro, comptable/expert financier (sur mandat)

Rohner Patricia, informaticienne et administratrice
du site internet (60%)

Sandelin Steindl Sigrid, notaire de l'Officialité
interdiocésaine suisse (50%)

Dr. Tanner-Tiziani Erwin, secrétaire général (100%)

Tuinhof-Stucky Françoise, secrétaire francophone (85%)

Christian Vogel, collaborateur théologique
du secrétaire général (50%) (dès le 3.2.2020)

Wicky Ruth, secrétaire germanophone (100%)

Wohlwend Karl-Anton, directeur national a.i. de *migratio* (80%)

Zöller Martin, assistant marketing & communication (50%)

4. CHRONIQUE 2020

Manifestations, sujets abordés et documents de la Conférence des évêques suisses (CES)

JANVIER

1.1.2020 : Le secrétaire général de la CES accepte un second mandat de délégué de la CES au sein du présidium de Caritas Suisse pour la période 2020-2024.

5.1.2020 : À l'occasion de la fête de l'Épiphanie, la CES appelle à soutenir les projets de la Mission Intérieure en faveur de trois paroisses pauvres de Suisse : cette année, pour l'église St-François-Xavier (St Franz Xaver) à Münchenstein (BL), l'église paroissiale de la nativité de la Vierge (Mariä Geburt) à Reckingen (VS) et l'église San Michele Arcangelo à Palagnedra (TI).

11.-16.1.2020 : La rencontre annuelle de la Holy Land Coordination HLC pour soutenir l'Église en Terre Sainte a lieu sur convocation de l'Assemblée des Ordinaires Catholiques de Terre Sainte A.O.C.T.S. Mgr Peter Bürcher, évêque émérite de Reykjavik, et le secrétaire général de la CES rencontrent, en Israël et en Palestine, des représentants israéliens et palestiniens de l'Église, de la société civile et du monde politique, des œuvres d'entraide ainsi que des paroisses et des communautés religieuses. Ils cosignent tous les deux le communiqué de presse final.

12.1.2020 : La CES recommande la quête en faveur de SOS Futures Mamans et du Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant SOFO.

19.1.2020 : Mgr Alain de Raemy représente la CES au service commémoratif traditionnel, célébré à Lucerne par l'Aide à l'Église en Détresse, en mémoire de son défunt fondateur, Werenfried van Straaten.

20.-21.1.2020 : La rencontre annuelle des présidences des conférences épiscopales de Suisse, d'Allemagne et de France se déroule à Munich. La CES y est représentée par son président, son vice-président ainsi que son secrétaire général.

23.1.2020 : Le présidium de la CES tient sa séance à Fribourg, en présence du secrétaire général et de la responsable du marketing et de la communication.

23.1.2019 : L'Église évangélique réformée de Suisse, la CES, le Réseau évangélique suisse et la Verband Freikirchen Schweiz (association des Églises libres) rédigent un communiqué commun de soutien à l'initiative sur les multinationales responsables.

27.1.2020 : La présidence du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et le président de la Commission des évêques de l'Union européenne (COMECE) publient une déclaration contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, à l'occasion du 75^e anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Le secrétaire général représente la CES, invitée par l'ambassadeur d'Israël, à l'International Holocaust Remembrance Day, à Berne.

30.1.2020 : Le présidium de la CES et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) soutiennent ensemble l'Alliance United4Rescue (Bündnis United4Rescue Gemeinsam Retten e.V), active dans le sauvetage en Méditerranée.

FÉVRIER

3.2.2020 : Entrée en fonction de deux nouvelles personnes au secrétariat général de la CES : Christian Vogel en tant que collaborateur théologique du secrétaire général et Cristina Jensen en tant que traductrice.

11.2.2020 : Mgr Valerio Lazzeri préside la messe célébrée à Lugano en ouverture d'un congrès international sur Saint Charles Borromée, *protector Helvetiae*.

14.2.2020 : Bischof Felix Gmür publie un commentaire sur l'exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia*.

15.2.2020 : Mgr Valerio Lazzeri préside une messe lors du Forum paneuropéen des confréries (cf. confraternitas.eu) à Lugano. Le Saint-Siège y était représenté par l'archevêque Mgr Salvatore (Rino) Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation.

21.2.2020 : Le secrétaire général participe à une manifestation du Laboratoire Islam de la faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon (F), où il prononce une conférence sur les *Lieux et figures/autorités de régulation musulmane en Suisse*.

25.-27.2.2020 : Le nouveau virus (COVID-19) se répand désormais aussi en Suisse. Les premiers diocèses suisses, tout d'abord celui de Lugano, publient les premières mises en garde. Le secrétariat général de la CES coordonne les informations y relatives des évêchés.

MARS

1.3.2020 : Mgr Marian Eleganti a rédigé le message de la Conférence des évêques suisses à l'occasion de la Journée des Malades.

2.-4.3.2020 : La 327^e assemblée ordinaire de la CES se déroule à Genève avec les points principaux suivants :

- la CES suit avec grand souci la situation des réfugiés aux frontières sud de l'Europe, salue la création de couloirs humanitaires et s'engage dans un projet de l'Église catholique arménienne en Grèce ;
- les enjeux supra-diocésains du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église » seront l'affaire, dans une deuxième phase, du niveau national, avec, notamment, des échanges d'idées avec des fidèles et des groupes, comme l'y encourage l'exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia*;
- l'accueil d'une délégation de la Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican ;
- le coronavirus sévit désormais aussi en Suisse : il impose la publication de recommandations et de mesures de prudence pour les célébrations eucharistiques.

3.3.2020 : La CES édicte une mouture actualisée *du décret d'admission d'autres religions ou groupements religieux ainsi que de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et de « théologiens indépendants » dans les églises et chapelles catholiques-romaines.*

7.-8.3.2020 : Les Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ) de Suisse romande se déroule à Bagnes (VS). La manifestation est organisée en petits groupes locaux et cantonaux à cause de la situation liée au coronavirus.

8.3.2020 : Journée du judaïsme, organisée chaque année lors du deuxième dimanche de Carême. La commission de dialogue judéo/catholique-romaine CDJC de la CES en a préparé la documentation.

8.-12.3.2020 : Le voyage prévu d'une délégation de la Commission pour le Dialogue avec les Musulmans (CDM) pour une nouvelle série de discussions entre chrétiens et musulmans au Liban doit être annulé à cause de la mauvaise situation liée au COVID-19.

10.3.2020 : La rencontre entre une délégation de la Commission pour le Dialogue avec les Musulmans (CDM) et l'ambassadeur d'Iran à Berne, en vue de la préparation de la visite d'une représentation de l'organisation iranienne de la culture et de la communication islamiques doit être annulée à cause de la situation liée au coronavirus.

11.3.2020 : La commission pour la communication et les relations publiques lancent le prix catholique des médias 2020. Le prix est doté de CHF 5 000.–.

13/17/27.3.2020 : La CES actualise ses recommandations en matière de COVID pour respecter le renforcement des mesures du Conseil fédéral en la matière.

17.3.2020 : Prise de position de la commission nationale Justice et Paix sur la pandémie actuelle (*Garder ses distances mais se serrer les coudes*).

17.3.2020 : La commission de dialogue protestants/catholiques-romains de Suisse (CDPC) publie un livret intitulé « Saint ». Son vernissage est annulé à cause du coronavirus. La CDPC veut rendre attentif au rôle de pont des saints. Le texte contient six histoires de vie très différentes, qui montrent l'importance de modèles authentiques pour la foi et l'Église. Les portraits-photos de la seconde partie veulent illustrer que personne ne devient saint par ses actions mais par l'amour et les trésors que Dieu leur a confiés.

17.-18.3.2020 : La journée à huis-clos commune à la CES et à l'Église évangélique réformée de Suisse EERS à Kappel am Albis est annulée à cause du coronavirus.

19.3.2020 : Prise de position de la présidence de la commission pastorale de la CES sur le coronavirus (*Joies et espoirs – maintenant*).

27.3.2020 : Prise de position de Stève Bobillier, collaborateur scientifique de la commission de bioéthique, sur la crise induite par le coronavirus (*Que nos choix reflètent nos espoirs et non nos peurs*).

AVRIL

1.-2.4.2020 : Le congrès du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, portant sur *The Concept of Innovative Thinking in Religions. Towards New Perspectives in Dialogue. Catholic and Muslim Perspectives* est annulé à cause de la situation liée au COVID-19. Il était prévu que le secrétaire général y participe.

2.4.2020 : La CES publie ses recommandations pour les cérémonies de la Semaine Sainte 2020 dans le contexte de la crise provoquée par le coronavirus.

2.4.2020 : Mariano Tschuor, président de la commission pour la communication et les relations publiques de la CES, prend position sur la pandémie (*Communication de crise : donner confiance*).

3.4.2020 : La CES édicte des dispositions relatives à des méthodes de collecte alternatives pour les quêtes interdiocésaines en temps de coronavirus (elles concernent l'Action de Carême, les quêtes de la Semaine sainte en faveur des chrétiennes et chrétiens de Terre Sainte et le Dimanche des médias).

3.4.2020 : Le présidium de la CES se réunit virtuellement par visioconférence ; le secrétaire général et la responsable du marketing et de la communication y assistent également.

3.4.2020 : La professeure Eva-Maria Faber, membre de la Commission théologique et œcuménique, prend position sur la pandémie (*Quel sens lui donner ?*).

5.4.2020 : La CES lance son Appel pour la quête de la Semaine Sainte en faveur des chrétiennes et chrétiens du Proche-Orient.

5.-13.4.2020 : Mgr Felix Gmür, président de la CES, offre un accompagnement spirituel par « cartes numériques » durant toute la Semaine Sainte.

6.4.2020 : Les intentions de prière des évêques et abbés territoriaux pour 2021 sont envoyées à tous les membres de la CES, aux vicaires généraux ainsi qu'aux instituts liturgiques de Suisse. Rédigées par Mgr Urban Federer, elles ont été approuvées lors de la 327^e assemblée ordinaire.

8.4.2020 : Le pape François institue une nouvelle Commission sur le diaconat féminin. Cet organe compte, avec la professeure Barbara Hallensleben (Uni Fribourg) et le professeur Manfred Hauke (Uni Lugano), deux ressortissants allemands qui enseignent la dogmatique en Suisse. Le secrétaire général les félicite de leur nomination.

9.4.2020 : Les trois Églises nationales appellent le Conseil fédéral à regrouper les mineurs non accompagnés avec leurs familles en Suisse.

14.4.2020 : La CES établit avec l'Association catholique suisse pour la presse (ACSP) une convention relative à la fin de son mandat pour le dimanche des médias.

16.4.2020 : Les présidents des trois Églises nationales discutent, à Berne, avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter des mesures progressives de déconfinement que le Conseil fédéral a fait miroiter dans le contexte de la pandémie de coronavirus.

20.-23.4.2020 : La rencontre organisée par le Conseil des conférences épiscopales d'Europe CCEE pour les délégués des conférences épiscopales européennes au dialogue chrétien-musulman doit être annulée à cause du coronavirus. Il était prévu que le secrétaire général s'y rende dans sa fonction de secrétaire de la Commission pour le Dialogue avec les Musulmans.

21.4.2020 : La CES adapte ses directives à l'assouplissement progressif des mesures de protection contre le coronavirus, ordonné par le Conseil fédéral le 16.4.2020.

27.4.2020: Le président de la CES fait parvenir au Département fédéral de l'intérieur DFI et à celui de justice et police DFJP un plan-cadre de protection pour la tenue de messes publiques.

28.4.2020 : Première séance des délégations de la CES et de la Ligue suisse des femmes catholiques LSFC pour préparer la rencontre CES-LSFC de la 329^e assemblée ordinaire dans le cadre du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église ».

28.-29.4.2020 : La journée d'études de la CES avec les vicaires généraux, les vicaires épiscopaux et la CORISS sur le thème de la *Pédagogie de la vie spirituelle : donnons-nous aux gens d'aujourd'hui des réponses à leur quête spirituelle ?* doit être reportée à 2021 à cause du COVID-19.

30.4.2020 : À l'occasion du ramadan, la CES fait parvenir aux organisations faîtières musulmanes de Suisse le message du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, dont le sujet est « Chrétiens et musulmans : protéger ensemble les lieux de culte ».

30.4.2020 : La CES soutient la Fédération suisse des communautés israélites FSCI dans son projet de demander à la Confédération d'ériger un mémorial national de l'holocauste à l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale (8.5.2020).

MAI

1.5.2020 : La CES lance son Appel à soutenir *miva* Suisse, l'œuvre d'aide au développement des pays pauvres par la mise à disposition de moyens de transport et de communication adéquats.

1.-3.5.2020 : Prévues à Brigue, les Journées mondiales de la Jeunesse de Suisse alémanique doivent être annulées à cause du coronavirus.

6.5.2020 : L'assermentation traditionnelle de la Garde Suisse Pontificale à Rome doit être repoussée à cause du COVID-19.

11.5.2020 : Le plan de protection cadre, soumis le 27.4.2021 aux départements fédéraux de l'intérieur DFI ainsi que de justice et police DFJP, est réactualisé.

12.5.2020 : Le président de la CES prie le Conseil fédéral de rendre à nouveau possibles les messes publiques dans le cadre des futurs assouplissements des mesures contre le COVID.

16.5.2020 : Le dimanche des médias est célébré – sans messes publiques à cause du coronavirus. Le secrétariat général de la CES a assumé pour la première fois la direction opérationnelle de la quête. Celle-ci bénéficie majoritairement aux centres des médias catholiques des trois régions linguistiques, à Zurich, Lausanne et Lugano.

25.5.2020 : La CES réactualise son plan de protection cadre pour la reprise des messes et des rencontres religieuses à partir du 18.5.2020.

25.5.2020 : Deuxième séance des délégations de la CES et de la Ligue suisse des femmes catholiques LSFC pour préparer la rencontre CES-LSFC lors de la 329^e assemblée ordinaire, dans le cadre du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église ».

27.5.2020 : Le rapport annuel 2019 de la CES paraît.

JUIN

1.6.2020 : Différents diocèses lancent des projets de soutien à des personnes que la pandémie a particulièrement touchées (p. ex. distribution de nourriture).

8.6.2020 : La CES renouvelle la recommandation de la Suisse à la Ste Mère de Dieu, après la bénédiction finale des vêpres et une procession vers la Vierge Noire d'Einsiedeln.

8.-10.6.2020 : La 328^e assemblée ordinaire de la CES se déroule à Einsiedeln avec les points importants suivants :

- discussion sur la situation liée au COVID-19 et ses conséquences sur la vie de l'Église et la pastorale ;
- adhésion de la CES à la plate-forme nationale consacrée à la démence, à la demande du Département fédéral de l'Intérieur DFI ;
- accueil d'une délégation du Conseil de fondation et de la direction d'Action de Carême pour leur discussion annuelle.

14.-19.6.2020 : La visite de l'organisation iranienne de la culture et de la communication islamiques ICRO à la Commission pour le Dialogue avec les Musulmans, prévue pour la sixième session de discussions, doit être annulée à cause de la situation liée au COVID-19.

16.6.2020 : Séance en ligne du service spécialisé en soins palliatifs de la CES pour parler d'Advance Care Planning.

16.6.2020 : Troisième séance des délégations de la CES et de la Ligue suisse des femmes catholiques LSFC pour préparer la rencontre CES-LSFC lors de la 329^e assemblée ordinaire, dans le cadre du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église ».

20.-21.6.2020 : Les Églises chrétiennes et la communauté juive lancent un appel commun pour le Dimanche des réfugiés et le Sabbat des réfugiés.

22.6.2020 : La délégation des compétences relatives aux mesures contre le COVID-19 pousse la CES à abroger son plan de protection cadre. Les plans de protection des diocèses et abbayes territoriales restent en vigueur (principe de la subsidiarité structurelle et institutionnelle).

27.6.2020 : La célébration de clôture de l'année consacrée à Ste Marguerite Bays en présence des évêques suisses doit être reportée, coronavirus oblige.

JUILLET

1.-4.7.2020 : La rencontre prévue à St-Gall par le Conseil des conférences épiscopales d'Europe CCEE entre les secrétaires généraux des conférences épiscopales européennes, pour fêter les 50 ans de son existence (25.3.1971), a dû être annulée pour cause de coronavirus.

2.7.2020 : La commission nationale Justice et Paix prend position en faveur de la seconde variante du contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale *Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)*.

9.7.2020 : Le présidium de la CES tient séance à Fribourg en présence du secrétaire général et de la responsable du marketing et de la communication.

27.7.2020 : Conventions entre la CES et la *Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud* ainsi qu'entre *migratio* et la province franciscaine (OFM) à Mostar (Bosnie-Herzégovine) pour assurer la pastorale des catholiques croates en Suisse romande durant la période de transition 2020.

AOÛT

24.8.2020 : Le jury du Prix catholique 2020 des médias tient séance par visioconférence.

17.8.2020 : Quatrième séance des délégations de la CES et de la Ligue suisse des femmes catholiques LSFC pour préparer la rencontre CES-LSFC lors de la 329^e assemblée ordinaire, dans le cadre du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église ».

SEPTEMBRE

1.9.2020: Mme Brigitte Maria Fischer Züger commence sa fonction de déléguée par la CES aux questions relatives à la Chine. Elle est co-présidente de la Société œcuménique Suisse-Chine.

7.9.2020 : Le responsable de l'œcuménisme au sein de la CES, Mgr Denis Theurillat, et Mr Pierre-Philippe Blaser, membre du conseil de l'EERS, prennent officiellement congé des membres de la commission de dialogue protestants/catholiques-romains de Suisse (CDPC) et les remercient du travail fourni – notamment pour la brochure « Heilig (Saint) ». Du côté de la CES, Mgr Theurillat était accompagné du secrétaire général. Une délégation de la chancellerie de l'EERS était également présente.

8.9.2020 : La CES et l'EERS publient un communiqué de presse pour faire connaître la brochure « Heilig (Saint) » de la commission de dialogue protestants/catholiques-romains de Suisse (CDPC).

13.9.2020 : La CES publie son Appel en faveur de la Journée 2020 des personnes migrantes (*Contraints de fuir comme Jésus-Christ*).

14.-16.9.2020 : La 329^e assemblée ordinaire de la CES se déroule à Delémont avec les points principaux suivants :

- réélection du secrétaire général, M. Erwin Tanner, pour un quatrième mandat;
- accueil d'une délégation de la LSFC et du conseil des femmes dans le cadre du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église »;
- évocation de l'Appel de Pâques des trois Églises nationales en faveur des requérant-e-s d'asile sur les îles grecques et appel à épuiser toutes les possibilités imaginables pour protéger celles et ceux qui requièrent l'asile.

20.9.2020 : La CES publie, à l'occasion du Jeûne Fédéral, un appel en faveur de la Mission Intérieure.

21.9.2020 : Gabrielle Desarzens gagne le Prix catholique 2020 des médias de la CES pour son reportage radiophonique *Cul-de-sac bosnien* sur les migrantes et les migrants « échoués » en Bosnie à la frontière Schengen. Le spectacle *Ich habe den Himmel gegessen (J'ai mangé le ciel)* de Christine Lather et Felix Huber reçoit une mention spéciale.

24.9.2020 : À l'occasion de la journée des personnes migrantes, *migratio* a mené une petite enquête sur *la pastorale des migrations en temps de COVID-19*. Un communiqué de presse en résume les résultats principaux.

25.-26.9.2020 : L'assemblée plénière du CCEE – prévu à l'origine à Prague – se déroule par visioconférence à cause du coronavirus. Mgr Felix Gmür représente la CES.

27.9.2020 : La journée des personnes migrantes est célébrée en Suisse pour la deuxième fois en même temps que la Journée mondiale du migrant et du réfugié avec un dossier préparé par la Commission de Migration.

OCTOBRE

4.10.2020 : Le pape François publie l'Encyclique *Fratelli tutti* sur la fraternité et l'amitié sociale. Mgr Alain de Raemy commente cette nouvelle lettre pontificale et lui rend hommage au nom du présidium.

4.10.2020 : Le denier de St-Pierre est collecté le jour de la St François et non lors de la St Pierre et Paul (29.6.2020), à cause du coronavirus.

4.10.2020 : L'assermentation de la Garde Suisse Pontificale, traditionnellement fixée au 6 mai mais reportée à cause du COVID-19, se déroule à Rome en présence d'une délégation de la CES.

8.10.2020 : La CES et l'Église évangélique-réformée de Suisse EERS publient une position commune, intitulée *L'économie a besoin des droits humains, sur l'initiative sur les multinationales responsables (IMR)*. Cette prise de position veut aider les citoyennes et citoyens à trouver leur ligne pour les votations du 29.11.2020. La CES estime qu'il appartient à chacune et chacun de décider en son âme et conscience de l'objet politique soumis.

12.10.20 : Les délégations de la CES et de la Ligue suisses des femmes catholiques se réunissent pour une évaluation de la rencontre CES-LSFC qui a eu lieu le 15.9.2020 dans le cadre de la 329e assemblée ordinaire, comme élément du processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église ».

14.10.2020 : Le présidium de la CES tient séance à Fribourg en présence du secrétaire général et de la responsable du marketing et de la communication.

16.10.2020 : Le président de la CES, Mgr Felix Gmür, discute avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter d'assouplissements possibles dans le cadre de la pandémie de coronavirus.

18.10.2020 : La CES lance un Appel, l'avant-dernier dimanche d'octobre, en faveur du Dimanche de la mission universelle; il est signé par le responsable du dicastère, Mgr Jean Scarcella CRSM, ainsi que le président de la CES, Mgr Felix Gmür.

19.10.2020 : Après la forte augmentation des infections au coronavirus, la CES publie à nouveau des règles pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux.

23.10.2020 : La commission nationale Justice et Paix recommande de voter OUI à l'initiative sur les multinationales responsables.

26.-29.10.2020 : L'archevêque de Kigali, Mgr Antoine Kambanda, dont le pape François a annoncé l'admission au sein du collège des cardinaux pour le 25.11.2020, est en visite en Suisse et rencontre Mgrs Felix Gmür, Jean-Marie Lovey ainsi qu'Alain de Raemy. Le secrétaire général participe à cette visite qu'il a préparée. Au programme : des rencontres avec l'ambassadrice Siri Walt, cheffe de la Division Afrique subsaharienne et Francophonie au Département fédéral des affaires étrangères DFA, et avec le nonce apostolique en Suisse, Mgr Thomas E. Gullickson, ainsi qu'une visite à l'abbaye de St-Maurice.

29.10.2020 : La CES adapte ses règles pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux aux décisions du Conseil fédéral relatives au COVID-19.

NOVEMBRE

7.11.2020 : Le président de la CES prend position sur la lettre ouverte adressée aux Églises par 35 politiciennes et entrepreneuses (« Des femmes chrétiennes de toute la Suisse ») contre l'initiative sur les multinationales responsables.

8.-9.11.2020 : La visite officielle du secrétaire d'état, le cardinal Pietro Parolin, pour les festivités du centenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège doit être repoussée à cause de la situation liée au COVID-19. Cette visite prévoyait des arrêts à Berne (rencontre avec le conseil fédéral et des représentants du DFA), Einsiedeln (visite et messe à l'abbaye bénédictine) et Sachseln/Flüeli-Ranft (visite des lieux de vie de St Nicolas de Flue et rencontre avec la CES).

16.11.2020 : La remise du Prix catholique 2020 des médias doit être reportée à cause du coronavirus.

17.11.2020 : Mgr Felix Gmür, président de la CES, Mme la Pasteure Rita Famos, présidente élue de l'Église évangélique-réformée de Suisse EERS et Mgr Harald Rein, évêque de l'Église catholique-chrétienne de la Suisse ECC, lancent une Action nationale pour le temps de l'Avent et de Noël 2020, sous la double appellation *Noël quand même et Lumière quand même – Noël a lieu.*

27.11.2020 : Message du président de la CES pour l'Avent et Noël en contexte de coronavirus.

29.11.2020 : La nouvelle traduction du missel, rédigée sous la responsabilité de la conférence épiscopale italienne CEI, entre en vigueur pour la Suisse italienne le premier dimanche de l'Avent.

29.11.2020 : La CES publie son Appel à soutenir l'Université de Fribourg et ses projets interdisciplinaires en éthique.

30.11.2020 : La commission de bioéthique prend position sur le document de l'ASSM relatif au triage des traitements de soins intensif en cas de pénurie de ressources.

DÉCEMBRE

30.11.-1.12.2020 : La 330^e assemblée ordinaire de la CES se déroule sous une forme plus courte par visioconférence, avec les points principaux suivants :

- l'élection de M. Karl-Anton Wohlwend au poste de directeur national de *migratio*;
- l'insistance sur la très grande actualité et l'importance de l'encyclique *Fratelli tutti*;
- l'adoption du concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse (*En route vers une pastorale interculturelle*) ;
- l'acceptation de renflouer une quatrième fois le fonds d'indemnisation pour les victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits ;
- les adieux au nonce apostolique, l'archevêque Mgr Thomas Edward Gullickson.

4.12.2020 : La CES et la Conférence centrale catholique-romaine de Suisse RKZ publient une déclaration commune sur les débats relatifs à la votation sur l'initiative multinationales responsables. De nombreuses personnes ont été choquées à juste titre par une publication sur kath.ch d'une reprise historique sur le comportement de la Suisse à l'égard de l'Allemagne nazie, qui établissait un parallèle entre le rejet de l'initiative et l'Holocauste. La CES et la RKZ en tant que commanditaires du centre médiatique kath.ch, regrettent profondément ces déclarations, s'en distancent résolument et présentent leurs excuses.

4.12.2020 : La CES publie une déclaration sur le « Mariage civil pour tous ».

4.12.2020 : Le coronavirus contraint à annuler une rencontre du conseil des femmes avec le secrétaire général et la responsable du marketing et de la communication.

7.12.2020 : La CES adapte ses règles pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux aux nouvelles décisions du Conseil fédéral relatives au COVID-19.

11.12.2020 : La CES adapte à nouveau ses règles pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux aux nouvelles décisions du Conseil fédéral relatives au COVID-19.

14.12.2020 : La CES et la Conférence centrale catholique-romaine de Suisse RKZ lancent un projet commun de réorientation de la pastorale migratoire en Suisse. Le concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse (*En route vers une pastorale interculturelle*) constitue la base d'un changement de paradigme dans l'orientation, l'organisation et le financement de cette pastorale dans l'Eglise catholique. Le concept vise une plus grande mixité entre les communautés linguistiques et la pastorale locale.

17.12.2020 : Le président et le secrétaire général de la CES se rendent chez le nonce apostolique, Mgr Thomas Edward Gullickson, pour prendre congé personnellement de lui ; celui-ci quittera la Suisse le 3.1.2021.

18.12.2020 : Les trois Eglises nationale diffusent une vidéo proposant une réflexion œcuménique sur l'Avent, comme message d'espoir en temps de coronavirus.

18.12.2020 : Le secrétariat général de la CES publie un cahier de Noël pour les familles.

18.12.2020 : La CES doit adapter une nouvelle fois ses règles pour les célébrations liturgiques et les événements ecclésiaux, à cause de la forte augmentation des cas de COVID-19. Ces règles sont valables jusqu'au 22.1.2021.

23.12.2020 : Le secrétaire général adresse, au nom du président, le message du pape François pour la journée mondiale de la paix du 1.1.2021 à tous les parlementaires fédéraux, au chancelier de l'assemblée fédérale, au chef du personnel de l'armée et à d'autres personnes du monde politique et de la vie civile, ainsi qu'aux directions des Eglises membres de la CETEC.CH.

24.12.2020 : La CES publie son Appel de Noël invitant à soutenir le Caritas Baby Hospital à Bethléem.

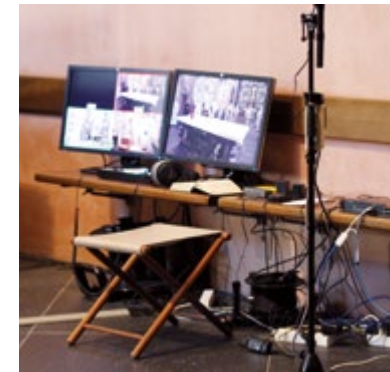


Mgr Urban Federer

Notre message est plus actuel que jamais !

Il fallait agir vite en mars 2020 lorsqu'il est devenu clair que notre église n'accueillerait pas non plus de fidèles durant la Semaine Sainte et Pâques pour célébrer les messes avec nous, les moines. Grâce à Dieu, nous avons, au couvent, notre propre département TIC, sous la direction d'un frère. Il a fallu pratiquement une seule nuit pour monter une plateforme de streaming selon la devise : si les gens ne peuvent plus venir chez nous, nous allons chez eux. Le service de pastorale par téléphone a, lui aussi, été étendu et les canaux des médias sociaux du couvent ont gagné en importance.

Un an plus tard, on ne sait pas exactement ce qui sera de nouveau possible. Les gens resteront prudents, surtout les plus âgés. Il y aura moins de monde à Einsiedeln mais il y en aura. Le coronavirus accélère les tendances qui existent depuis longtemps. Et cela reste pour nous un défi et une chance en même temps : nous devrions être plus présents pour de petits groupes et des individuels tout en utilisant les médias numériques pour avoir une ouverture sur un plus large public. Car notre message est plus actuel que jamais : la liberté est possible en Jésus-Christ, même dans les restrictions imposées par une pandémie. Et, au couvent, nous vivons cette vie dans le Christ par notre recherche de Dieu :



dans l'alternance de prière, de travail, d'étude et de vie communautaire. Ce rythme de notre vie avec Dieu est un bon message pour un monde dans lequel beaucoup de choses sont devenues précaires et instables et qu'il y a beaucoup de peurs existentielles. Nous souhaitons donc aussi partager à l'avenir notre façon de chercher Dieu : ici, à Einsiedeln et avec beaucoup de monde à la maison par l'intermédiaire des canaux numériques.

Abbé Urban Federer
Einsiedeln

Fotos: ©Jean-Marie Duvosin

5. SÉANCES DES ORGANES CENTRAUX DE LA CES

SÉANCES INTERNES

Assemblées ordinaires (ao) de la CES

Participants	tous les membres de la CES, le secrétaire général, la responsable marketing et communication
Dates	327 ^e ao à Genève (Le Cénacle), trois jours (2-4 mars) 328 ^e ao à Einsiedeln (abbaye), trois jours (8-10 juin) 329 ^e ao à Delémont JU (Centre St-François), (14-16 septembre) 330 ^e ao en visioconférence, (30 novembre – 1 ^{er} décembre)

Présidium de la CES

Participants	le président, le vice-président et le troisième membre du présidium, le secrétaire général, la responsable marketing et communication
Fréquence	une journée quatre fois par année

Séances des départements de la CES

Participants	les membres de la CES responsables du département en question et le secrétaire général ainsi que d'éventuels invités
Fréquence	départements 1-3 : quatre séances d'une demi-journée par année et par département

SÉANCES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Direction

Participants	le secrétaire général, la responsable marketing et communication, le directeur national de <i>migratio</i> , le secrétaire de Justice et Paix et le secrétaire de la commission de bioéthique
Fréquence	toutes les trois semaines

DIRECTION ÉLARGIE

Participants	le secrétaire général, la responsable marketing et communication, le directeur national de <i>migratio</i> , le secrétaire de Justice et Paix, le secrétaire de la commission de bioéthique, le secrétaire de la commission pastorale, le secrétaire de la commission liturgique, la responsable du service en soins palliatifs
Fréquence	quatre séances annuelles d'une journée

6. DICASTÈRES ET SECTEURS AU SEIN DE LA CES

Valable dès le 1.3.2021 (provisoirement, tant qu'il y a encore des nominations épiscopales ouvertes)

DICASTÈRE

SECTEUR

RESPONSABLE PRINCIPAL AU SEIN DE LA CES

DEPARTEMENT 1 FOI, LITURGIE, FORMATION, DIALOGUE (PRÉSIDENT VALERIO LAZZERI)

1	Doctrine de la foi	a. <i>Commission théologique et œcuménique CTO</i>	Valerio Lazzeri
2	Liturgie	a. Liturgie – niveau national <i>Commission liturgique</i> b. Liturgie – niveau international <i>Aire linguistique germanophone</i> <i>Aire linguistique francophone</i> <i>Aire linguistique italophone</i>	Urban Federer Jean Scarcella (f) Urban Federer (d) Valerio Lazzeri (i)
3	Formation ecclésiale	a. Séminaires <i>Commission «Sapientia Christiana» SC</i> b. Facultés de théologie <i>Commission «Sapientia Christiana» SC</i>	Valerio Lazzeri
4	Formation	a. <i>Centre de coordination pour la formation modulaire «Professions en Église»</i> <i>CECOM/ForModula/Conférence nationale pour les offres de formation en Église</i> b. Catéchèse et enseignement religieux c. Écoles catholiques d. Formation des adultes	Urban Federer
5	Dialogue œcuménique	a. Églises chrétiennes <i>CETEC, CDPC, CDCC, CDOC [Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse-Commissions de dialogue avec les protestants, les catholiques chrétiens, les orthodoxes]</i> b. Judaïsme <i>Commission de dialogue judéo/catholique-romaine CDJC</i>	Urban Federer a. i. Urban Federer a. i.
6	Dialogue interreligieux et autre	a. <i>Commission pour le dialogue avec les Musulmans CDM</i> b. Dialogue avec les distancés et les non croyants c. Monde de la culture	Alain de Raemy Alain de Raemy Alain de Raemy
7	Dialogue interne à l'Église	a. <i>Commission Évêques-Prêtres CEP</i> b. Ordres, congrégations, instituts séculiers, mouvements ecclésiaux c. Organisations catholiques et apostolat des laïcs d. Questions féminines / Conseil des femmes	N. N. Urban Federer/Jean Scarcella Markus Büchel Markus Büchel a. i.

	DICASTÈRE	SECTEUR	RESPONSABLE PRINCIPAL AU SEIN DE LA CES
DEPARTEMENT 2: PASTORALE (Président Markus Büchel)			
8	Pastorale	a. Pastorale générale i. <i>Commission pastorale CP</i> ii. Thème Mission iii. <i>Commission de Migration</i> b. Aumôneries spécialisées i. Monde de la santé/Soins palliatifs <i>Commission d'experts en soins palliatifs</i> ii. Aumônerie des prisons iii. Aumônerie universitaire iv. Pastorale du tourisme, des loisirs et des pèlerinages v. Pastorale du mariage et de la famille vi. Pastorale des personnes âgées c. Pastorale des jeunes d. Aumônerie de l'armée e. Organes de collaboration avec la RKZ: <i>Conseil de coopération CR, Commission de planification et de financement CPF, Groupes spécialisés GS 1-4</i>	Markus Büchel Jean Scarcella Jean-Marie Lovey Markus Büchel Markus Büchel Markus Büchel Markus Büchel Markus Büchel Markus Büchel Alain de Raemy Alain de Raemy Markus Büchel
DÉPARTEMENT 3: SOCIÉTÉ, DIACONIE ET DOMAINE PUBLIC (Président Charles Morerod)			
9	Diaconie, oeuvres d'entraide et missions	Caritas, Action de Carême AdC, Mission Intérieure MI, miva, missio, Aide à l'Église en détresse ACN	Charles Morerod ¹
10	Église et société	a. <i>Commission Justice et Paix J&P</i> <i>inclus sauvegarde de la création et questions environnementales</i> b. <i>Commission de bioéthique CB</i>	Charles Morerod Charles Morerod
11	Médias	<i>Commission communication et relations publiques CCRP</i>	Alain de Raemy
PRÉSIDIUM			
12	Tâches présidentielles	a. Présidium b. Représentations et relations vers l'extérieur c. Secrétariat général d. Information et relations publiques e. Service juridique (droit canon/droit ecclésiastique/droit étatique) f. <i>Commission d'experts «Abus sexuels dans le contexte ecclésial»</i> <i>Commission pour l'indemnisation des victimes d'abus sexuels</i> <i>commis dans le contexte ecclésial et prescrits</i>	Felix Gmür Felix Gmür Felix Gmür Felix Gmür Joseph Bonnemain Joseph Bonnemain
		¹ Excepté Action de Carême (Felix Gmür demeure président du Conseil de fondation) et missio (Jean Scarcella).	

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET GROUPES D'EXPERTS

COMMISSION THÉOLOGIQUE ET ŒCUMÉNIQUE (CTO) DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES

Composée d'expertes et d'experts d'un grand nombre de disciplines théologiques ainsi que des questions œcuméniques, la commission est un organe consultatif pour les membres de la CES sur les questions fondamentales qui touchent à la théologie et à l'œcuménisme ; elle rédige à l'intention de la CES des prises de position sur ces sujets.

Membres

Prof. Michael Durst

Prof. Eva-Maria Faber

Mme Evelyn Graf

Prof. Dr. Astrid Kaptijn (présidente)

Prof. Dr. Martin Klöckener

Dr. Markus Lau (secrétaire)

P. Prof. Wolfgang W. Müller OP (vice-président)

Prof. René Roux

P. Christian Rutishauser SJ

Prof. Hans Christian Schmidbaur

Activités

La commission a tenu deux séances durant l'année sous revue (dont une numérique) et elle a instauré un groupe de travail temporaire en vue d'un possible dialogue avec des représentantes et des représentants de la « Schweizerische Evangelische Allianz » et du Réseau Evangélique Suisse ; les membres de la commission ont également rédigé, soit seuls soit en équipe, une série de textes théolo-

giques scientifiques qui ont fait office de base de travail pour les séances de la CTO et d'expertises théologiques pour la CES.

Sur mandat de la CES et en vue du processus du renouveau de l'Église, la commission a poursuivi les discussions entamées en 2019 sur la notion de synodalité et ses caractéristiques théologiques. Les membres ont rédigé plusieurs documents qui démontrent des caractéristiques de la synodalité (par exemple, dans les Églises orientales, les ordres et communautés religieuses) et mentionnent des formes possibles de synodalité institutionnalisée. La commission a également rédigé, d'elle-même, une expertise théologique sur la classification du dialogue judéo-chrétien dans les différents processus dialogaux (dialogue œcuménique, dialogue interreligieux) ; elle a transmis cette expertise à la CES. La Schweizerische Evangelische Allianz souhaitant intensifier son dialogue avec la CES, la commission a fourni des travaux préparatoires pour sonder la teneur possible de telles discussions et la manière de les mener ensuite sous la forme d'un groupe composé de manière paritaire. La commission réserve aussi toujours un temps de ses séances à se faire une opinion sur les derniers développements théologiques et les questions de politique ecclésiale étudiées au sein de la CES. Elle a ainsi eu une discussion intense sur les débats relatifs au document allemand « Gemeinsam am Tisch des Herrn (ensemble à la table du Seigneur) » et en a sondé les implications possibles pour l'Église suisse.

COMMISSION SUISSE DE LITURGIE

La Commission suisse de liturgie traite des thèmes en lien avec la liturgie et la pastorale. Elle étudie les questions liées aux rites catholiques et accompagne les commissions diocésaines de liturgie et musique sacrée. Elle s'occupe de la formation des responsables des services religieux de l'Église.

Elle est aussi une importante plateforme d'information. Comme la liturgie dépend fortement de la langue et de la culture (livres liturgiques, chants d'Église), elle opère surtout selon les régions linguistiques aussi bien au niveau national (instituts et organes liturgiques) qu'international (commissions de traduction, projets d'édition, accords entre les conférences épiscopales d'une même langue). C'est pourquoi la commission suisse de liturgie est une importante plateforme d'échanges et de sensibilisation à la relativité culturelle de l'office religieux.

Membres

Mgr Urban Federer, président (Einsiedeln)

Mgr Jean Scarcella (Saint-Maurice)

Mgr Denis Theurillat (Bâle)

Fr. Peter Spichtig op, secrétaire (LI)

Fr. Philippe de Roten op (CRPL)

Don Emanuele Di Marco (Centro Liturgia)

Abbé Jean-Jacques Martin (Lausanne-Genève-Fribourg)

Esther Metry-Bellwald (Sion)

Pfr. Guido Scherrer (St-Gall)

Pfr. Jürg Stuker (Coire)

Prof. Birgit Jeggle-Merz (Uni Lucerne/HE de théologie Coire)

Prof. Martin Klöckener (Uni Fribourg)

Thomas Halter (SKMV)

Suzanne Z'Graggen (HE Lucerne - musique)

Activités

Toutes les séances de l'année 2020 sont tombées à l'eau à cause de la situation sanitaire.

CONSEIL DE FORMATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SUISSE ALÉMANIQUE

Le conseil de formation développe, à l'intention de la Conférence des ordinaires de Suisse alémanique DOK, sur la base d'une réflexion théologique et stratégique, des perspectives d'avenir pour la formation à la profession, qui tiennent compte des mutations pastorales et sociétales. Il conseille, avec le Conseil romand de formation et des représentants de la Suisse italienne, la CES dans la Conférence nationale pour les offres de formation professionnelle de l'Église catholique romaine (Conférence sur la formation), sur toutes les questions en matière de formation professionnelle non-universitaire. Il crée des bases propices au développement, au pilotage et à l'assurance-qualité dans le domaine des offres de formation interdiocésaines reconnues : il assume ainsi la fonction de surveillance sur ForModula et détermine la stratégie et les contenus du centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI). Une commission de qualité soutient la mission du conseil de formation. Le secrétariat général est rattaché à l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI). La mission du conseil de formation et de ses instances est décrite dans la version du 6 décembre 2017 du règlement d'organisation « Offres de formation » de la CES.

Membres

Mgr Urban Federer, président du conseil de formation de l'Église catholique pour la Suisse alémanique

Aeppli Hildegard, évêché de St-Gall, service de pastorale

Cebulj Christian, représentant des facultés de théologie, Haute École de théologie de Coire (dès août 2020)

Dietschi Sandra, experte dans le domaine du travail de formation en l'Église, animation jeunesse askja, Lucerne

Furrer Regula, représentante du groupe d'experts Formation de la RKZ, administratrice de l'Église cantonale catholique romaine bernoise

Gellner Christoph, directeur du centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI)

Grichting Martin, délégué de l'Administrateur Apostolique du diocèse de Coire

Hürlimann Melanie, représentante de la RKZ, secrétaire générale de l'association des communautés ecclésiastiques catholiques du canton de Zoug (VKKZ)

Jakobs Monika, vice-présidente (jusqu'en juillet 2020), représentante des facultés de théologie, Institut de pédagogie des religions (RPI) de l'Université de Lucerne (jusqu'en juillet 2020)

Rickenmann Agnell, représentant des directeurs de séminaires, séminaire St-Beat

Steger Vogt Elisabeth, spécialiste de la formation professionnelle, rectrice du gymnase cantonal de Trogen

Thürig Markus, vicaire général du diocèse de Bâle
Wakefield David, vice-président (dès août 2020),
spécialiste du domaine du travail de formation en
Église, directeur des études RPI/réseau catéchèse

Hôtes permanents / Consultants/ Direction 2020

Kosch Daniel, secrétaire général et chef de projet
AC/RKZ, secrétaire général de la RKZ

Schubiger Andreas, président de la commission
de l'assurance-qualité

Schwaratzki Jörg, secrétaire général, SPI

Activités

Changement de personnes au sein des organes

Le conseil de formation est présidé par Mgr Urban Federer, secondé par une présidence élargie. Monika Jacobs en a fait partie pendant plus de cinq ans. Elle a pris une retraite anticipée. Le conseil de formation a nommé David Wakefield pour la remplacer à la présidence. Il a également élu Markus Stalder comme successeur de Marlies Tondorf au sein de la commission d'assurance qualité, celle-ci remettant, avec son départ à la retraite, sa fonction et sa responsabilité d'assistante de direction. Le conseil de formation a prolongé le mandat d'Agatha Schnoz jusqu'à fin mai 2021, parce qu'il a d'abord été impossible de lui trouver une succession ; celle-ci a été réglée par l'entrée en fonction, le 1er avril 2021, de Claudia Rüegsegger qui était,

jusqu'en été 2020, directrice de la formation dans le réseau œcuménique de formation argovien ModulAar. Dominik Schenker a été réélu à la commission d'assurance qualité pour une seconde période. Mgr Urban Federer a remercié les partantes et les partants de leur grand travail au sein du conseil de formation ou de la commission.

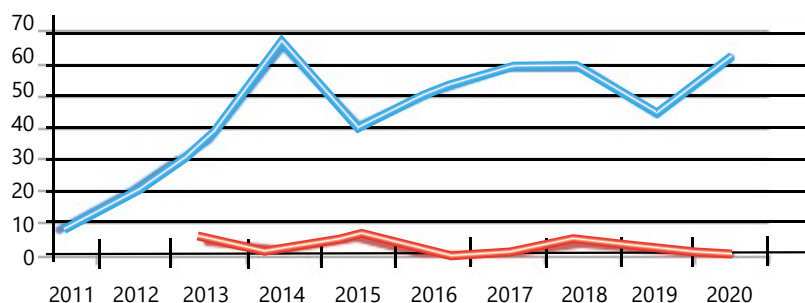
Pandémie

La formation de base et continue en Église a été touchée, en 2020, par la pandémie de COVID-19 de la même manière que l'ensemble de la société et que le système de formation avec ses propres enjeux. Les cours ont été davantage donnés en ligne ou ont dû se tenir dans des lieux inhabituels, pour respecter les règles de distanciation. Les semaines d'étude du centre de formation théologique (TBI), comprises dans le temps de formation obligatoire (« cours de quatre semaines »), ont eu lieu, par exemple, dans une église. La numérisation a cependant impacté aussi le travail des organes. Alors que la commission d'assurance qualité tient ses séances en ligne depuis longtemps, discuter de questions de fond à l'écran constituait une nouveauté pour le conseil de formation. La conférence de formation a toutefois été annulée.

ForModula

1. 62 brevets de catéchiste ont été remis durant l'année sous revue, soit plus que l'année précédente, un résultat remarquable au vu de la pandémie qui a eu,

cependant, un fort impact sur les examens finaux : la fermeture des écoles n'a permis que partiellement les cours de catéchisme ou d'enseignement religieux ; or le règlement d'examen prévoit l'évaluation d'une leçon. La commission d'assurance qualité a pu, petit à petit, trouver avec les prestataires un mode d'examen qui garantit la qualité de l'examen professionnel. Parallèlement, le nombre des diplômés est en recul dans le canton de Zurich. Les candidates y font leurs modules plus lentement et allongent le temps de formation pour pouvoir la terminer avec moins de pression. À long terme, le nombre des diplômes de catéchiste reste stable. Il n'y a eu aucune demande d'examen pour l'animation jeunesse en 2020.



■ catéchisme ■ L'animation jeunesse

III. Brevets depuis les débuts de ForModula

2. 21 certificats d'assistance de direction ont été remis pour la première fois durant l'année sous revue. Les diplômé-e-s aideront dorénavant les dirigeants des unités pastorales sur les plans administratif et organisationnel. L'évaluation de la phase-pilote se terminera en 2021.

3. Le module de formation en animation jeunesse a été révisé par la Conférence des ordinaires de Suisse

alémanique (DOK), sur proposition du conseil de formation. La commission d'assurance qualité a accompagné ce processus à l'aide d'une analyse du champ professionnel. La DOK avait souhaité une formation théologique de base plus étendue et le prestataire des modules la suppression de deux modules avec la reprise de leurs objectifs principaux d'apprentissage (pour la création d'une communauté et le travail de relation public) dans d'autres modules. L'attente d'exigences plus grandes en matière d'organisation de la liturgie dans la profession n'a pas été confirmée.

4. Le conseil de formation a chargé la commission d'assurance qualité d'analyser la formation des catéchistes. Les demandes de quelques prestataires de modules, l'arrivée de cursus de formation concurrents et la décision de deux régions (Fribourg alémanique et Haut-Valais) de ne plus former avec ForModula ont motivé cette décision. ForModula avait, à l'origine, été lancé par la CES afin de standardiser la formation des catéchistes au niveau suisse. Le processus de révision est assorti de l'actualisation du profil professionnel.

5. Le secrétariat a accordé au réseau œcuménique de formation de la Suisse du Nord-Ouest son accréditation de premier prestataire de modules avec des structures œcuméniques. S'il est vrai que deux Églises cantonales coopèrent dans le canton d'Argovie, les modules n'en restent pas moins en partie confessionnels et les procédures principales sont soumises à leurs propres réglementations et organes. OekModula propose désormais une formation unifiée de plusieurs Églises cantonales catholiques romaines et réformées ainsi que de l'Église catholique-chrétienne de Suisse. Diverses adaptations

structurelles ont été nécessaires pour l'accréditation, celles-ci ont été approuvées par l'organe œcuménique responsable. Ainsi, c'est la commission d'assurance qualité qui traitera désormais les requêtes de participantes d'autres confessions et le conseil de formation, les plaintes. La commission d'assurance qualité intégrera des experts d'autres confessions. Le brevet sera aussi unifié. Ces dernières années, 12 participantes d'OekModula ont encore reçu un brevet « réformé ».

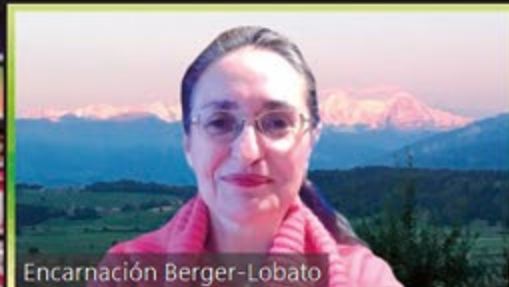
Centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI)

1. Le conseil de formation a entrepris une évaluation des périodes obligatoires de formation des théologiennes et théologiens et des pédagogues des religions après 10, 20 et 30 ans de service. Le concept de l'offre connue aussi sous le nom de « cours de quatre semaines » a été modifié en 2016. La flexibilisation qui tient compte de la situation professionnelle et familiale des participantes et participants fait ses preuves, d'après les premiers résultats de l'évaluation : nettement plus de personnes y participent.
2. Le conseil de formation a approuvé une planification du processus de la première phase de révision de la formation de base en théologie, à commencer par les cours sur la foi qui sont reconnus comme modules dans ForModula.



Mgr Marius Büchel

Aufnahme



Assemblée ordinaire en visioconférence

Les moments décisifs de 2020

L'année 2020 a été, pour la Conférence des évêques comme pour l'Église et la société dans leur ensemble, et même pour le monde entier, celle de la pandémie de coronavirus. Cela signifie que beaucoup de choses n'ont pas pu avoir lieu ou ont dû se dérouler dans des conditions plus difficiles. Les évêques se sont adaptés sans se plaindre même si c'était sans enthousiasme et ont fait face comme tous les autres.

Lorsque le Conseil fédéral a pris les rênes dans la lutte contre le COVID-19, il a réglé également les conditions-cadres externes de la vie ecclésiale. Au début, cependant, il a oublié les Églises. Qu'il n'en ait pas eu conscience, parce qu'il avait réglé expressément la question des enterrements et pensait avoir ainsi satisfait à la réalité ecclésiale est significatif d'une société et de son gouvernement. Visiblement, de larges pans de la société ne réalisent pas que les Églises ne célèbrent pas uniquement des enterrements et autres cérémonies mais sont diversement actives dans de nombreux domaines. Soit ! Mais c'en est une autre d'ignorer que les Églises sont bien plus qu'une quelconque activité de loisirs. Il est visiblement peu connu que la foi et les Églises sont un pilier de stabilité dans la vie d'innombrables personnes, qu'elles donnent aussi sens dans les crises et ont donc une action sociale stabilisatrice. Il est donc d'autant plus réjouissant que l'engagement des Églises en faveur des malades, des isolés, des marginaux, des soignantes et des soignants ait ici ou là reçu de la visibilité. Cela a fait grandir la conscience qu'il n'est pas égal qu'il y ait des Églises ou non. Notre monde en a besoin, comme il a besoin des fidèles qui sont simplement là, ne se sauvent pas, accompagnent, encouragent,

prient, consolent. Les évêques leur disent merci de tout cœur. Ce merci s'adresse aussi au Conseil fédéral qui après un peu d'insistance et de temps, a quand même considéré les Églises et les communautés religieuses comme une force sociale.

Par contre, le monde politique a parfaitement perçu l'existence des Églises à l'occasion de la votation sur les entreprises responsables (IMR). Si leur engagement a parfois été salué, il a aussi été critiqué sous prétexte que les Églises ne devraient pas se mêler de politique. La Conférence des évêques a agi de manière retenue et a soutenu le but de l'initiative. Les œuvres d'entraide ecclésiales, quelques responsables pastoraux à tous les échelons et de toutes les confessions, ainsi que certaines Églises cantonales soutenaient l'initiative. D'autres ont formé un comité d'opposition. L'Église s'est donc montrée un lieu ouvert où débattre et former son opinion, même s'il est exact que les personnes « officielles » ont été plus nombreuses à se prononcer en faveur de l'initiative. Si le monde politique dépose des interventions pour interdire aux Églises de prendre officiellement position, il faudra s'y opposer résolument. Les Églises savent elles-mêmes quand, où et comment elles s'expriment et elles n'ont pas besoin pour cela de l'agrément de l'État. L'Église s'en tient à ses domaines, qu'elle définit elle-même sans avoir besoin pour cela des directives de l'État.

La pandémie a malheureusement suspendu le processus national de renouveau. Malgré tout, heureusement, les membres de la Conférence des évêques ont pu rencontrer une délégation de la Ligue suisse des femmes catholiques

et du Conseil des femmes, dans une écoute mutuelle qui a permis d'apprendre à discuter des souhaits et à les accueillir. Il est, en tout cas, devenu clair que la question de la place des femmes dans l'Église est d'importance prioritaire et que certaines choses doivent changer, structurellement aussi, pour les impliquer dans les décisions, la direction et le droit de regard internes. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre pour formuler des propositions concrètes.

Deux cinquièmes environ de la population catholique en Suisse sont des migrantes et des migrants. La Conférence des évêques a adopté, avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ), le *Concept global de pastorale des migrantes et des migrants*. Il vise à davantage de coexistence dans le but d'une pastorale interculturelle. La mise en œuvre de ce concept nécessitera les efforts de tous, de la persévérance et une bonne intuition de ce qu'est la catholicité de notre foi et de notre Église. Souhaitons la réussite de ce rapprochement de tous les catholiques, indépendamment de leur culture, origine et langue, mais comme un seul peuple de Dieu.

+Felix Gmür
Évêque de Bâle
Président de la Conférence des évêques suisses

COMMISSION DE DIALOGUE DES ÉGLISES CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET CATHOLIQUE- ROMAINE DE SUISSE (CRGK)

La commission de dialogue étudie les problématiques théologiques et pastorales découlant de l'œcuménisme vécu entre les catholiques-romains et les catholiques-chrétiens et veut favoriser et développer les contacts mutuels.

Membres

Diaconesse Susanne Cappus (cc)
Mr Urban Fink-Wagner (cr), co-président
Mme la Pasteure Antje Kirchhofer-Griasch (cc)
Mr Mathias Mütel (cr)
Abbé Agnell Rickenmann (cr)
Abbé Christian Schaller (cr)
Mr le Pasteur Adrian Suter (cc), co-président

Membres spéciaux des directions d'Église
Monsieur l'Évêque Harald Rein (cc)
Mgr Denis Theurillat (cr)

Activités

Après sa publication d'un texte commun sur les questions ouvertes du dogme marial de 1854 à 1950 (ds : Kirche und Kirchengemeinschaft, deuxième rapport), la commission s'occupe, depuis 2018, d'un état des lieux de la théologie des sacrements et de leur pratique actuelle dans les deux Églises. Une question importante et brûlante pour les Églises. Le 19 février 2019, la commission a discuté des questions suivantes : À quelles sources la liturgie se nourrit-elle ? La liturgie a-t-elle besoin de se dérouler dans un ordre précis ? Comment déterminer un (des) déroulement(s) liturgique(s) ? D'où vient la liturgie ? Pourquoi donc une liturgie ?

La liturgie est la célébration de la présence divine, elle se nourrit de la foi en Dieu trinitaire. Mais elle est aussi commémoration de l'histoire du Salut qu'elle rend perceptible dans le présent. Il est incontesté que la liturgie nécessite un déroulement contraignant mais la question se pose du comment et des libertés et limites. Dans l'Église catholique-romaine, le manque de prêtres constitue un grand obstacle à la célébration des sacrements et de nombreuses questions se posent dans les liturgies de la Parole et les tâches confiées à des agentes et agents pastoraux laïques, tandis que l'Église catholique-chrétienne ne connaît pratiquement que des célébrations eucharistiques. L'ampleur du sujet et le besoin d'en discuter sont patents.

La séance du 12 septembre 2019 n'a malheureusement guère réabordé les sujets de la séance précédente, car la lente réception du document IRAD II dans les deux Églises a donné lieu à de longues discussions. Il est nécessaire que les membres de la commission discutent avec leurs Églises respectives pour éviter que le processus de rapprochement ne s'enlise et que, au contraire, le document IRAD trouve un écho et soit discuté.

Le coronavirus a contraint d'annuler la séance du printemps 2020. L'actualité a dicté le sujet de la séance du 23 septembre 2020, qui a été consacrée au « Mariage civil pour tous », plus précisément à la notion de mariage et à la question de la bénédiction des couples de même sexe. Il y a, dans l'Église catholique-chrétienne, différentes approches qui concordent cependant toutes, plus ou moins, à la conception du mariage de la doctrine catholique-romaine.

La séance du printemps 2021 tombe aussi à cause du coronavirus, si bien que la discussion sur la liturgie et les sacrements est repoussée à l'automne. Le projet d'organiser une manifestation commune à l'occasion du proche jubilé des 150 ans de l'Église catholique-chrétienne sera également à l'ordre du jour.

La commission remercie d'ores et déjà Mgr Denis Theurillat de sa longue collaboration au sein de la commission et lui souhaite des temps plus tranquilles et reposants mais à portée d'appel.

CDPC – COMMISSION DE DIALOGUE PROTESTANTS / CATHOLIQUES-ROMAINS DE SUISSE

Notre commission de dialogue étudie les problématiques théologiques et pastorales découlant de l'œcuménisme vécu, comme la conception de l'« Église » (questions ecclésiologiques), la reconnaissance mutuelle du baptême, les problèmes liés à la préparation au baptême et à l'administration du sacrement du baptême, la commémoration des défunts, les services œcuméniques, les saints et leur vénération. (cf. www.eveques.ch => Groupes d'experts => Œcuménisme => CDPC)

Membres

Mr le Pasteur Martin Hirzel,
chargé du développement des ressources humaines
pour le corps pastoral des Églises réformées Berne-
Jura-Soleure, Berne, co-président

Pfr. Sven Büchmeier, Bâle

Pfrn. Dr. theol. Pascale Rondez, Zurich

Annemarie Schobinger, co-présidente, Fribourg

Evelyne Graf, St-Gall

Dr. theol. Marie-Louise Gubler, Zoug

Activités

Toutes les séances de l'année 2020 sont tombées à l'eau à cause de la situation sanitaire. Le gros du travail a été de terminer notre publication consacrée aux « SAINTS » (mars 2020). Les contacts nécessaires pour cela ont été pris par courriel et par téléphone. Cette publication a bouclé le mandat « Saints-modèles de la foi » de la CDPC. La pandémie n'a pas permis d'organiser la manifestation de présentation du livre et celle des remerciements aux membres sortants de la CDPC, prévue initialement le 18 mars 2020, au couvent de Kappel ZH, dans le cadre du colloque à huis-clos de la CES avec des représentants de l'EERS. Un petit « vernissage » a eu lieu par la suite, à Berne, le 7 septembre 2020. La CES y était représentée par Mgr Denis Theurillat. Une interview de présentation, parue dans la feuille paroissiale forum des cantons de Schaffhouse et Thurgovie, a suscité un tel intérêt pour la publication que la demande n'a pu être satisfaite que par une réédition immédiate et sponsorisée. La traduction française est en bonne voie. La première version est prête et part maintenant en lecture de correction.

Publication

Heilig, deux éditions 2020

<https://www.bischoefe.ch/heilig/>

COMMISSION DE DIALOGUE JUDÉO/ CATHOLIQUE-ROMAINE DE SUISSE (CDJC)

Les possibilités et les buts de la CDJC sont de :

- *réagir aux événements de politique sociétale et aux nouveaux documents interreligieux ;*
- *débattre des sujets théologiques et de philosophie religieuse du judaïsme et du christianisme ;*
- *s'occuper de la publication des sujets traités et de la documentation à ce propos ;*
- *préparer la Journée (annuelle depuis 2011) du Judaïsme (Dies Iudaicus) en mettant à disposition du matériel et d'autres propositions de déroulement.*

Membres

Co-Présidence

Prof. Verena Lenzen, Lucerne (CES)

Rabbiner Dr. David Bollag, Jérusalem / Lucerne (FSCI)

Assistant du rabbin Michel Bollag (Zurich)

Dr. Richard Breslauer (Zurich)

Abbé Alain René Arbez (Genève)

Simon Erlanger (Bâle)

P. Christian M. Rutishauser SJ (Schönbrunn)

Prof. Esther Starobinski (Genève)

Walter Weibel (Gelfingen)

Membres spéciaux

Conseillers

Délégué de la CES : **Mgr Denis Theurillat**

(évêque auxiliaire du diocèse de Bâle)

Secrétaire de la CES : **Erwin Tanner** (Fribourg)

Assesseurs

Délégué de la FSCI : **Herbert Winter** (jusqu'en automne 2020)

Secrétaire général de la FSCI : **Jonathan Kreutner**

Activités

La Journée du Judaïsme a lieu pour la dixième fois le 2^e dimanche de Carême. Outre sa préparation, la commission s'est penchée, par voie numérique, sur les questions et les tâches de la CDJC en 2021.

COMMISSION POUR LE DIALOGUE AVEC LES MUSULMANS (CDM)

La Conférence des évêques suisses (CES) a créé, en 2001, le groupe de travail « Islam » qu'elle a pérennisé, en 2017, en commission au vu de l'importance du sujet « islam » et du dialogue entre chrétiens et musulmans.

La commission a pour but de promouvoir le dialogue entre musulmans et chrétiens et d'aider les personnes engagées dans la pastorale ou intéressées par le sujet à traiter les questions qui se posent en lien avec l'islam et la présence musulmane en Suisse.

Elle dialogue dans ce but avec des représentants des communautés musulmanes en Suisse et à l'étranger et publie des aides pastorales sous forme de documents concis et facilement accessibles à un large public ; celles-ci contiennent des informations sur l'islam ou des points de repère sur des questions pastorales concrètes.

Membres

Mgr. Alain de Raemy (président)

Erwin Tanner-Tiziani (secrétaire)

Farhad Afshar (musulman)

Prof. em. Stephan Leimgruber

Francis Piccand

Roberto Simona

P. Roman Stäger M. Afr.

Abouna Milad Zein

Aides pastorales déjà parues ou en préparation :

- Islam – deuxième religion en Suisse
- Mariage entre catholiques et musulmans (2 parties)
- Islam et islamisme
- Les fêtes religieuses dans l'Islam
- La conversion de l'Islam au Catholicisme
- Dialogue entre chrétiens et musulmans
- Les différentes branches de l'Islam
- Barmherzigkeit im Judentum, Christentum und Islam (en allemand)
- Chrétiens - musulmans : que faire ? Le Jihad
- Introduction à la foi chrétienne pour les musulmanes et les musulmans (en préparation)

En outre, la commission édite, depuis 2018, une petite collection sur le dialogue interreligieux

- Barmherzigkeit im Judentum, Christentum und Islam, 60 pages (2018) (épuisé) (en allemand)
- Les martyrs dans le judaïsme, le christianisme et l'islam (en préparation)

Elle publie également des documents avec des informations complémentaires sur l'islam :

- Religiöse Diplomatie (en préparation) (en allemand)

Activités

La Commission pour le Dialogue avec les Musulmans (CDM) s'est rencontrée trois fois durant l'année sous revue pour des séances ordinaires de travail, deux fois physiquement et une fois virtuellement. En règle générale, elle se rencontre quatre à cinq fois par an, mais la situation liée au COVID-19 n'a permis qu'une activité réduite. Elle s'est concentrée essentiellement sur la question de l'introduction à la vie chrétienne de confession catholique pour les musulmanes et les musulmans ; la préparation d'une aide pastorale sur le sujet devrait être achevée dans le courant 2021. Les sessions de discussions en Suisse et à l'étranger qui étaient prévues ont dû être repoussées à un temps indéterminé ; c'est le cas, par exemple, de la sixième session, prévue en Suisse, avec l'Organisation iranienne de la culture et de la communication islamiques ou de celle, prévue depuis 2019, en Irak avec des représentants des communautés musulmanes et chrétiennes mais sans cesse repoussée pour des raisons de sécurité et de santé. Une délégation de la CDM a quand même pu visiter la mosquée albanaise de Wil en février 2020, avant l'éclatement de la pandémie de coronavirus, et discuter avec l'imam Bekim Alimi et des représentants de la communauté islamique. Un rapport à ce sujet a paru dans le journal « Der Sonntag », n° 8/2020. La CDM prévoit, en outre, un projet de dialogue sur place entre chrétiens et musulmans en Suisse alémanique et romande avec des personnes engagées dans la pastorale et des imams sur les « Défis théologiques et pastoraux posés par les grandes catastrophes ou les pandémies/épidémies aux communautés chrétienne et musulmane » ; de premières démarches de planification ont été faites à l'interne. La CDM a publié une aide pastorale sur l'interdiction de se

voiler dans la perspective religieuse, en vue de la votation populaire du 7 mars 2021 ; elle peut être consultée sur le site internet de la CDM sous : <https://www.groupe-islam.eveques.ch/problematique-du-voile-dans-la-perspective-religieuse/>

L'année sous revue a également été consacrée à une étude attentive du « Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune », signé le 4 février 2019, à Abou Dabi, par Sa Sainteté le pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar, Aḥmad Muḥammad Al Ṭayyeb. La Déclaration d'Abou Dabi de février 2019 peut être consultée sur :

http://www.vatican.va/content/francesco/de/travels/2019/outside/documents/papa-francesco_20190204_documento-fratellanza-umana.html

Durant sa dernière séance de travail de 2020, la CDM s'est occupée aussi de la lettre encyclique *Fratelli tutti*, publiée par le pape François le 3 octobre 2020, dont elle tiendra compte pour la suite de son travail. L'encyclique *Fratelli tutti* d'octobre 2020 peut être consultée sur :

https://www.eveques.ch/wp-content/uploads/sites/3/2020/11/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti1.pdf

Publications

- Les différentes aides pastorales de la CDM peuvent être consultées et téléchargées sur :

<https://www.groupe-islam.eveques.ch/aides-pastorales/>

- Les publications des divers membres de la CDM se trouvent sur :

<https://www.groupe-islam.eveques.ch/publications/>

COMMISSION ÉVÊQUES-PRÊTRES

La commission évêques-prêtres poursuit deux objectifs principaux :

- a) elle permet un dialogue entre prêtres et évêques sur la vie et le ministère des prêtres ;*
- b) elle favorise des contacts et des échanges d'informations entre les Conseils presbytéraux des diocèses suisses.*

Membres

Mons. Valerio Lazzeri, évêque de Lugano

Abbé Thomas Rey, président

Abbé Mario Hübscher

Chanoine Guido Auf der Mauer

Pfarrer Erich Camenzind

Abbé Jean-Marie Oberson

Don Paolo Solari

Don Fabiano Guidicelli

Abbé Kanonikus Emil Hobi

Abbé und Kanonikus, Dr. Roman Giger

Abbé Rolf Kalbermatter, secrétaire

Curé Henri Roduit

Activités

La commission se réunit en séance deux fois par année, dont une fois avec les représentants du fonds de solidarité des prêtres (SF) pour la présentation des comptes. Le point principal à l'ordre du jour des séances sont les rapports des conseils de prêtres et de la Conférence des évêques.



Mgr Valerio Lazzeri

La Commission pastorale de la Conférence des évêques suisses conseille la CES pour tous les aspects concernant la pastorale. Les changements dans la société et l'Église met cette dernière et sa pastorale face à de nombreux défis. La Commission réfléchit au développement de la pastorale en Suisse dans les domaines qu'elle estime particulièrement pertinents dans ce contexte. Pour ce faire, la Commission appréhende et décrit les tendances et les conditions-cadres dans la société et l'Église ; elle en dégage des grandes lignes d'orientation pastorale qu'elle propose à l'Église catholique en Suisse.

Le soutien apporté à la Coordination interdiocésaine (IKO) constitue un second volet important d'activité de la Commission pastorale. L'IKO offre à la diversité culturelle et linguistique de la Suisse une plateforme d'échange et de collaboration sur des thématiques d'intérêt plus général.

Le secrétariat exécutif de la Commission pastorale est intégré à l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI) de St-Gall. Cela permet d'articuler les perspectives des sciences sociales empiriques et de la théologie pastorale.

Membres

Mgr Markus Büchel, président

Barbara Kückelmann, département de pastorale du diocèse de Bâle, vice-présidente

Prof. François-Xavier Amherdt, vice-président

Vicaire général Richard Lehner,

représentant de la DOK et du diocèse de Sion

Vicaire épiscopal Jean Glasson,

Freiburg, représentant de la COR

Diacre Franz Kreissl, représentant du diocèse de St-Gall

Christoph Casetti, représentant du diocèse de Coire

Don Massimo Gaia, représentant du diocèse de Lugano

Rudolf Vögele, service de pastorale de Zurich

Karl-Anton Wohlwend, directeur national de *migratio*

P. Toni Kurmann SJ, spécialiste Église universelle et mission

Daniel Kosch, RKZ

Prof. Arnd Bünker, SPI, secrétaire exécutif

Oliver Wäckerlig, SPI, assistant

Activités

Pastorale du couple et de la famille : une pastorale-clef

L'Église catholique de Suisse connaît actuellement une perte de ses membres par démission d'une ampleur encore jamais vécue. Derrière cela, il y a des processus de détachement et de distanciation de l'Église, reflets de la conception qu'ont une grande partie des baptisés d'être des « membres à distance ». Ces processus se déroulent en règle générale sur de longues périodes, au cours de la vie et à travers les générations – si on considère les familles comme garantes effectives de la tradition religieuse.

C'est aussi pour cette raison que la commission pastorale a suivi très attentivement, dès les années 2014 et 2015 et sur mandat de la CES, le travail du synode des évêques consacré à la pastorale du mariage et de la famille.

Suite à la parution de l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia*, la commission pastorale a reçu mandat de la CES de préparer des lignes directrices pour la pastorale du couple, du mariage et de la famille, afin de faire fructifier en Suisse les inspirations d'*Amoris laetitia*.

La commission pastorale a exécuté ce mandat dans le cadre d'un processus intensif et participatif. La réflexion centrale en a été de se demander comment réussir à créer une nouvelle approche de la pastorale du couple et de la famille qui, à une époque d'éloignement de l'Église et d'aliénation de la foi, serait adaptée à la redécouverte du mystère de Dieu dans les couples et les familles. Cette approche se devait de tenir compte aussi de la perte de confiance de nombreuses personnes envers l'Église, à cause des nombreux cas d'abus sexuels et spirituels dévoilés.

Dans ce contexte complexe, la commission pastorale a choisi l'image biblique de la « terre sacrée » comme fil rouge d'une pastorale renouvelée. Dans le récit biblique, Moïse, lorsqu'il a été appelé, se tient sur une « terre sacrée », il enlève ses sandales, rencontre Dieu dans le buisson brûlant et reçoit de lui sa mission (Exode 3). Les directives pastorales et les recommandations pour leur mise en œuvre ont été formulées en partant de cette idée de base que les couples et les familles se trouvent, eux aussi, sur une « terre sacrée ».

Les diocèses de Bâle et de St-Gall ont adopté ces suggestions et les ont publiées comme orientations pour la pastorale du couple et de la famille.

Pastorale dans la santé : coordination nationale des questions pastorales dans le domaine de la santé

La période du coronavirus a montré l'importance de la pastorale dans le monde de la santé, par exemple dans les hôpitaux et les homes. Force a été de constater aussi que, dans de nombreux endroits et surtout dans les périodes de crise, les aumôniers n'étaient pas considérés comme faisant partie du personnel des institutions de santé et n'obtenaient pas l'autorisation de se rendre auprès des malades et des résident·e·s.

Cet instantané de la situation montre la nécessité fondamentale de consolider le statut de la pastorale dans le système de santé et la reconnaissance des caractéristiques de qualité des soins spirituels spécialisés.

La commission pastorale a reçu mandat de préparer, avec le SPI de St-Gall, les conditions à mettre en place pour un Bureau national de coordination de la pastorale dans le monde de la santé (SeeliG). Le groupe de travail SeeliG de la commission pastorale a procédé à une évaluation de l'activité du service existant et de la commission d'experts en soins palliatifs, ainsi qu'à une estimation des besoins pour un service de coordination nationale. Les résultats de ces enquêtes ont montré qu'un service de coordination était fortement souhaité ; ils ont été pris en compte dans la préparation du concept. Celui-ci visait, d'une part, la meilleure coopération possible avec les aumôniers et, d'autre part, à ouvrir une dimension œcuménique de ce service.

Les travaux conceptuels préparatoires du groupe de travail SeeliG de la commission pastorale entreront, en 2021, dans les processus décisionnels du cofinancement CES/RKZ.

Soins palliatifs : départ de Jeanine Kosch

Jeanine Kosch a été la première responsable du service en soins palliatifs de la Conférence des évêques suisses, qu'elle a contribué à mettre sur pied. Elle a pris sa retraite à la fin septembre avec des remerciements pour son grand engagement, au nom de l'évêque responsable, Mgr Markus Büchel, président de la commission pastorale. Jeanine Kosch a su, avec la commission d'experts ad hoc, défendre avec constance les intérêts des soins palliatifs auprès de l'Église, du public (spécialisé), de l'opinion publique (spécialisée) et dans les processus stratégiques du monde de la santé.



Deux colloques ont été organisés en 2020 :

Advance Care Planning (ACP) – opportunité et tâche pour l'accompagnement spirituel, ou sollicitation insurmontable ? Colloque en ligne du 16 juin 2020 pour les responsables ecclésiaux de la pastorale.

<https://pk.spi-sg.ch/tagung-advance-care-planning-vortrag-prof-markus-zimmermann/?lang=fr#close>

Sterbenarrative – Erzählungen vom Sterben und Erzählungen Sterbender (les narratifs du mourir – histoire de mort et de mourants), colloque spécialisé œcuménique dans le domaine des soins palliatifs, 9 septembre 2020, pour les aumôniers et le personnel en soins palliatifs.

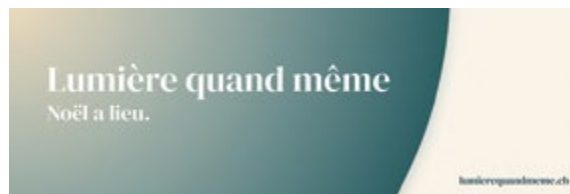
<https://pk.spi-sg.ch/sterbenarrative-erzaehlungen-vom-sterben-und-erzaehlungen-sterbender/>

Les résultats principaux du travail du service en soins palliatifs ainsi que l'expérience acquise sont repris dans le concept du Bureau national de coordination SeeliG, élargi dans sa thématique.

L'Église au temps du coronavirus – tirer les leçons de la crise

Le 26 octobre 2020, la commission pastorale a participé à la tenue du colloque en ligne « L'Église au temps du coronavirus », organisé par l'Institut pastoral de la Haute-École de théologie de Coire et par le SPI. Le compte-rendu de la journée a suscité beaucoup d'intérêt.

<https://pk.spi-sg.ch/leglise-au-temps-du-coronavirus-arret-sur-images-et-perspectives/?lang=fr>



L'action œcuménique « lumière quand-meme.ch », menée durant la période de

Noël dans les conditions imposées par la pandémie, est un fruit des réflexions de ce colloque.

<https://lumierequandmememe.ch/>

Publications

Diocèse de Bâle et Diocèse de Saint-Gall (ed.) : Couples et familles : Église et pastorale pénètrent en « terre sacrée », rédigé par la Commission pastorale de la Conférence des évêques suisses, Saint-Gall, Éditions SPI, 2020

<https://shop.spi-sg.ch/produkt/couples-et-familles-eglises-et-pastorale-penetrent-en-terre-sacree/>



Mgr Denis Theurillat

Quelles conséquences à court et à long terme de la pandémie du coronavirus prévoyez-vous pour la vie ecclésiale de votre diocèse ?

Trois conséquences parmi d'autres :

La 1^{ère} conséquence : L'un des faits, qui m'attriste le plus durant toute cette période, est l'obligation faite aux croyants qui veulent entrer dans l'église d'apposer leur signature. Tristesse encore plus grande, lorsque nos veilleurs et veilleuses aux portes des églises doivent refouler des personnes, parce qu'il ne faut, en aucun cas, dépasser le nombre prescrit. De plus, même si tant de personnes ont pu suivre les célébrations par les moyens médiatiques et par les réseaux sociaux, rien ne peut remplacer une communauté rassemblée, pour vivre la foi. La conséquence la plus grande que je vois pour l'immédiat et pour le futur est donc qu'il faudra beaucoup de force, de conviction et d'engagement à nos agents pastoraux, pour retrouver, en quelque sorte, la vie communautaire dans nos lieux sacrés.

La 2^{ème} conséquence : Elle découle, en quelque sorte, de la 1^{ère} conséquence. Il s'agira de retisser la toile de la communauté ou, au moins, de solidifier les fils de cette toile, en allant à la rencontre de nos sœurs et frères, c'est-à-dire en reprenant les contacts, souvent affaiblis avec les croyants et particulièrement avec les personnes seules, malades, isolées et toutes celles, qui sont effondrées, parce qu'elles n'ont plus le minimum pour vivre. La distribution des cornets, tous ces temps et à tant d'endroits, nous le disent. Donc il s'agira de quitter, pour une bonne part de notre temps, nos bureaux, pour vivre la rencontre, source aussi d'une grande joie. Cette tâche est immense.

La 3^{ème} conséquence consiste dans ce fait que l'Église, qui joue un rôle très important durant tout ce temps de la pandémie, puisse proclamer de façon encore plus convaincue l'Espérance en la Vie, qui est plus forte que la mort, par la vie des sacrements. Durant tous ces temps il est, en effet, tellement difficile de vivre normalement, si je puis dire ainsi, la vie des sacrements, qui sont si importants dans et pour la vie de la foi. Que nous puissions à nouveau célébrer les sacrements de l'Église et, en même temps, donner aux fêtes religieuses de l'année un nouvel élan. Il s'agira donc d'inviter à nouveau avec un grand cœur tous les fidèles qui veulent nous rejoindre.

C'est bien ainsi que je souhaiterais pouvoir vivre la fête de Pâques. Laissons-nous façonner par le Ressuscité qui nous demande de l'être, déjà aujourd'hui.

+ Denis Theurillat
Évêque auxiliaire émérite du diocèse de Bâle

Conseil des femmes de la Conférence des évêques suisses

Le Conseil des femmes de la Conférence des évêques suisses se réunit quatre fois par année en séance ordinaire. Il a pour tâche de traiter les sujets socialement et ecclésiastiquement importants les plus divers en partant du point de vue et de l'expérience des femmes mais aussi en fonction de la femme dans l'Église et la société. Il transmet ses réflexions et ses prises de position à la Conférence des évêques. Le Conseil des femmes prend régulièrement l'initiative de rencontrer des organisations et des personnes qui s'engagent pour la cause des femmes dans l'Église et la société.

Membres

Mgr Denis Theurillat, président

Mère Gassmann Irene, Kloster Fahr

Gruber Haberditz Bettina, Granges-Paccot

Herr Maryan, Rüschlikon

Höchli-John Marlies, Effingen

Ibarra Arana Claudia, Fribourg

Küng Monique, Chêne-Bougeries (GE)

Mattle-Lindegger Margrit, Altstätten

Vassalli Zorzi Luisa, Riva San Vitale

Zen Ruffinen Imahorn Franziska, Visperterminen

L'année 2020 du coronavirus a laissé des traces visibles également pour le conseil des femmes de la CES. Des quatre séances prévues, seule une a pu être tenue en présentiel, deux ont été remplacées par des infolettres et une a été tenue par zoom avec la totalité des membres du conseil. Le comité a pu se rencontrer cinq fois à Soleure, dans le respect des mesures de protection voulues.

Thèmes prioritaires 2020 :

Querida Amazonia

Les thèmes principaux à ce sujet ont été les informations sur le déroulement et la teneur du Synode pour l'Amazonie. En février 2020, le pape François a publié l'exhortation post-synodale *Querida Amazonia*, impatientement attendue. Le conseil des femmes s'est concentrée sur les points 99-104. L'image de la femme qui y est rendue a donné lieu à des discussions controversées et fait l'objet d'une réaction nuancée.

Processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église »

L'assemblée ordinaire de la CES à Delémont en septembre a été le premier jalon d'une voie synodale avec la rencontre historique avec la Ligue suisse des femmes catholiques. Le conseil des femmes y a participé activement, aussi bien pour préparer cette rencontre que pendant et après. Il est égale-

ment représenté dans le groupe de travail constitué pour l'occasion et aide à avancer dans la voie prise d'une Église de frères et de sœurs.



Structures du conseil des femmes

Au vu de la modestie de ses tâches possibles et de son budget, la question d'un changement du rôle et des structures du conseil des femmes se posait depuis longtemps. Elle s'est reposée à l'occasion de la participation du conseil au groupe de travail CES-LSFC et sera désormais traitée.

Contacts

Les échanges réguliers d'informations avec des représentantes et représentants de diverses organisations comme la LSFC, l'initiative Junia, CWC ont pu être poursuivis et entretenus individuellement durant cette année de coronavirus par chat, visioconférences, conférences ou manifestations de formation continue.

Retraite 2020

La pandémie de coronavirus a malheureusement contraint le conseil des femmes à annuler sa retraite 2020, qui aurait eu lieu à Fribourg.

Secrétariat

Le conseil des femmes se réjouit que son secrétariat soit de nouveau occupé. Mme Kerstin Lüscher travaille comme secrétaire personnelle de Mgr Theurillat. Une augmentation de son pourcentage de travail lui permet de défendre professionnellement les intérêts du conseil des femmes ; elle constitue une aide précieuse pour le comité et le conseil.

Démission de Mgr Theurillat

Le départ du président du conseil des femmes, Mgr Theurillat, a également occupé le conseil des femmes. Celui-ci a pu bénéficier, ces sept dernières années, de la compétence et du soutien de l'évêque auxiliaire, grâce auquel le conseil des femmes a été perçu différemment par la CES et a pu entretenir un dialogue actif avec les différents évêques. Son engagement et sa largeur de vue ont eu une action fortifiante et encourageante sur le conseil des femmes qui déplore sa démission, prend congé de lui avec reconnaissance pour le chemin parcouru ensemble et lui adresse tous ses vœux pour la suite.

Autres tâches :

- aide au processus stratégique de la CES 2021–2025;
- participation au groupe de travail « Pour une Église de frères et de sœurs » de la CES-LSFC;
- clarification des missions futures du conseil des femmes de la CES et de son profil;
- nouveau représentant des évêques : le conseil des femmes se réjouit de collaborer avec Mgr Markus Büchel, nouveau représentant de la CES en son sein.



Mgr Jean-Marie Lovey

Les traces de la pandémie

La pandémie laissera des traces, c'est sûr. Elle a de lourds effets directs sur un certain nombre de diocésains qui en sont morts. Elle a de nombreux effets collatéraux sur l'économie et la santé qu'on a cessé de mettre au premier rang des biens à préserver, sur les comportements sociaux et sur la vie ecclésiale.

La première conséquence que je perçois est la prise de conscience que « l'homme ne vit pas seulement de pain ». Au fur et à mesure du temps qui passait, les réactions demandant de prendre en compte d'autres valeurs que celles de la santé et de l'économie, ont été de plus en plus nombreuses. L'atomisation à laquelle les normes sanitaires ont réduit villages, paroisses, hôpitaux, EMS, société est ressentie comme une anti-vie. L'expérience des coupures relationnelles imposées va servir de tremplin pour développer encore le goût de l'autre, le goût des autres selon l'appel permanent de l'évangile. Ce n'est pas gagné d'avance. Il va falloir encourager et accompagner les personnes qui vitalement doivent retrouver la communauté ; le défi est de taille, tant les peurs sont encore paralysantes.

Je perçois aussi que l'Esprit reste à l'œuvre et inventif. Dans telle ou telle paroisse, au plus strict des mesures qui ne permettaient pas de célébrations à plus de 10 personnes, les jeunes confirmands ont eu accès à la grâce du sacrement. Un parcours précis encadré par des animateurs permet de passer un quart d'heure dans

chacun des quatre postes prévus, au troisième desquels, le confirmand et ses huit invités se présentent dans l'église pour recevoir le sacrement. Si cette célébration personnalisée de quinze minutes par candidat exige beaucoup de disponibilité, elle met en évidence les ressources humaines d'une paroisse (belle implication des animateurs) et permet un engagement personnel très fort. C'est devant ses plus proches que le confirmand proclame « seul » la foi de ses pères. Si la pandémie au lieu de nous paniquer, renforçait la responsabilité personnelle de tout baptisé, elle aurait alors valeur d'épreuve de la foi au sens premier du terme. Elle permettrait de témoigner que fonder sa vie sur le Seigneur, c'est solide, ça tient la route. J'ai confiance que le peuple retrouvera ses appuis, il aura mieux compris ce que, dans un contexte de crise, le Dieu d'Isaïe disait : « si vous ne tenez pas à Moi, vous ne tiendrez pas » (Is 7, 9).

+Jean-Marie Lovey
Évêque de Sion

migratio

migratio, service de la CES

migratio est un service de la Conférence des évêques suisses. Il traite à son intention toutes les questions liées à la pastorale des personnes migrantes et en déplacement. Il accompagne notamment les missionnaires et veille à une utilisation efficace de l'argent.

Il a reçu la tâche de mettre en œuvre le « Concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse », adopté par la CES et la RKZ en décembre 2020. Il travaille sur mandat des évêques suisses, plus spécialement sur mandat de son responsable de la migration, Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion. migratio est soutenu dans son travail par la Commission de Migration et le groupe spécialisé 4. Le service a connu de nombreux changements ces dernières années mais il a pu, malgré tout, fêter, en 2020, son cinquantenaire en tant que commission principale de la CES pour la migration. Le groupe spécialisé 4 est responsable de la partie du budget alloué par le cofinancement CES/RKZ.

Équipe de migratio et membres de la Commission et du groupe spécialisé

Team *migratio*

Mgr Jean-Marie Lovey

Évêque responsable de la migration

Karl-Anton Wohlwend

Directeur national a.i. de *migratio* (80%)

Mirjam Kromer

Collaboratrice scientifique (50%)

Michael Büchi

Chef de projet pour la mise en œuvre du concept global dès le 1.11.2020 (100%)

Ruth Wicky

Secrétaire de migratio (30%)

Membres de la Commission de Migration

Évêque responsable de la migration, président

Mgr Jean-Marie Lovey

Délégués diocésains à la migration :

1 représentant DOK

Guido Scherrer, vicaire général diocèse St-Gall

1 représentant COR

Pierre-Yves Maillard, vicaire général diocèse Sion

1 représentant de la pastorale des migrants de Zürich

Abbé Artur Czastkiewicz, diocèse Coire

1 représentant du diocèse de Lugano

Monsignore Claudio Mottini, diocèse Lugano

Représentant et représentantes des autres diocèses

Abbé Thierry Schelling, diocèse LGF

Sr. Christiane Lubos; Olivia Marsicovetere,
diocèse Bâle

Représentants des missions :

1 – 2 coordinateurs nationaux

Père Aloisio Manuel Araujo, Lucerne
(lusophones)

Don Carlo de Stasio, Winterthour (italophones)

1 représentant d'une mission linguistique (supra-diocésaine)

Père Nazar Zatorskyy (ukrainiens)

Représentant commission pastorale de la CES

Prof. Dr. Arnd Bünker

Directeur national *migratio*, secrétaire, voix consultative

Karl-Anton Wohlwend

Membres du groupe spécialisé 4

RKZ **Marcel Notter** (président)

Pfr. Luis Varandas

Clemens Wick

Kurt von Arx

Ursula Muther (experte)

Daniel Kosch (RKZ, avec voix consultative)

CES **GV Guido Scherrer** (vice-président)

Mgr. Jean-Marie Lovey

VG Pierre-Yves Maillard

Artur Czastkiewicz

Prof. Dr. Salvatore Loiero (expert)

Karl-Anton Wohlwend (avec voix consultative)

Activités de migratio

Les évêques suisses et la migration

migratio a fêté son cinquantenaire comme commission principale de la CES en 2020. Retourner en 1970, c'est retourner à l'époque de l'initiative Schwarzenbach (« contre l'emprise étrangère »). Le sujet était alors controversé. Des autochtones avaient peur de la perte des places de travail et des valeurs suisses, les travailleurs immigrés, de leur côté, avaient peur de perdre la base de leur existence et de devoir quitter la Suisse. La CES rejetait l'initiative et, durant le printemps qui précédait la votation, elle a élevé l'organisation antérieure à *migratio*, la SKAF (Schweizerische Katholische Arbeitsgemeinschaft für die Fremdarbeiter), au rang de commission principale.



La SKAF avait été fondée en 1965, sous la forme juridique d'une société catholique, avec l'accord de l'évêque de Bâle de l'époque, Mgr Franziskus von Streng. Elle avait la double mission, d'une part, de rendre le public ecclésial attentif

au nombre croissant de migrantes et de migrants, surtout d'Italie du Nord, et à leurs problèmes et, d'autre part, de proposer et de prendre des mesures pour l'accueil, l'acceptation et l'accompagnement de ces personnes. Le jubilé du cinquantenaire a été fêté en petit cercle à cause de la pandémie de COVID-19.

L'année 2020 restera, dans l'histoire de la pastorale des migrantes et des migrants et des personnes en déplacement, comme dans beaucoup d'autres, celle qui aura été fortement marquée par la pandémie de coronavirus et par tout ce qui n'a pas eu lieu. Il s'est passé pourtant beaucoup de choses : Durant l'exercice 2020, les évêques suisses se sont de nouveau préoccupés, à chacune de leurs assemblées ordinaires,

des questions touchant à la pastorale migratoire et à *migratio*. Au cœur de leurs débats, il y avait la réorientation de la pastorale des migrantes et des migrants pour s'adapter aux exigences actuelles et la fin des travaux sur le « concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse », couronnés par la publication commune du document par la CES et la RKZ en décembre. Un autre temps fort a été la 106^e journée mondiale du migrant et du réfugié, sous la devise « Contraints de fuir comme Jésus-Christ ». En outre, l'année a été celle de différents projets liés à la pastorale migratoire, d'un soutien à des projets en faveur des réfugiés et du suivi et de l'aide aux responsables pastoraux dans les défis posés à la pastorale par la pandémie.

Répercussions de la pandémie de coronavirus sur la pastorale migratoire en général et sur *migratio* en particulier

L'éclatement de la pandémie et les premières restrictions ont suscité insécurité et nombre de questions pour la pastorale migratoire. D'entente avec l'évêque responsable, Mgr Jean-Marie Lovey, *migratio* a recommandé à « ses » agentes et agents pastoraux, une semaine avant le premier confinement déjà, de ne plus célébrer de messes en présentiel, mais en union de pensées et de prières. Ces recommandations faisaient suite aux questions de différents responsables pastoraux sur le comportement correct à adopter et au fait que les messes en d'autres langues mélangent des fidèles d'un plus grand périmètre. *migratio* a, par la suite, apporté du soutien aux



responsables pastoraux des communautés linguistiques par d'autres recommandations et par des échanges personnels. Créativité, empathie et goût de l'expérimentation était requis dans les communautés linguistiques pour gérer le confinement. Les nouveautés testées ont fait naître de nombreuses formes créatives de messes et de rencontres virtuelles. Celles-ci ont, malgré l'augmentation des restrictions, donné de nouvelles impulsions, surtout durant la première vague.

La pandémie a aussi eu des répercussions sur l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérants d'asile. Après le départ, à la fin février, de Silvana Menzli, collaboratrice spécialisée de la migration auprès de notre Église partenaire, l'EERS (Église évangélique réformée de Suisse) et la vacance temporaire qui a suivi à l'EERS, *migratio* a assuré la coordination des questions nationales et la discussion avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). À l'éclatement de la pandémie, les aumôniers ont fait part à *migratio* de leurs réactions et de leurs demandes liées aux conditions plus difficiles dans les centres fédéraux pour requérants d'asile. Les réactions portaient sur le souci

posé par le manque de place dans les centres et ont été discutées avec le SEM qui a désamorcé un peu la situation en doublant les places. Les questions des aumôniers témoignaient essentiellement de leur souci de se comporter correctement dans cet espace restreint. *migratio* y a répondu en coordonnant la publication d'un vade-mecum à l'intention des responsables pastoraux dans cette situation pandémique, à l'initiative de quelques aumôniers. Le confinement a contraint *migratio* à changer à court terme sa planification relative aux entretiens sur le budget. Grâce à la bonne volonté de tous, ceux-ci se sont bien terminés et le rapport de cofinancement à l'intention de la RKZ a été terminé dans les délais.

En août, *migratio* a lancé une enquête auprès des communautés linguistiques sur leur situation et leur gestion de la pandémie. Les résultats principaux ont été :

- La situation des communautés linguistiques est semblable, à bien des égards, à celle des paroisses locales.
- Même si les migrantes et les migrants étaient déjà habitués aux échanges virtuels avant la pandémie, leur dimension spirituelle était nouvelle pour eux. La distance physique en a encore plus rapproché spirituellement beaucoup d'entre eux. De nombreuses personnes qui avaient pris leurs distances par rapport à l'Église ont retrouvé le chemin de la communauté par ce biais.
- L'impossibilité de pouvoir se retrouver ensemble, ce qui est particulièrement important pour les communautés linguistiques, a, par contre, constitué un manque cruel.
- Les rencontres virtuelles ont permis une mise en réseau nationale plus forte des fidèles des communautés linguistiques, qui se regroupaient sinon pour leurs messes en différents endroits.

- Un des enjeux pour les aumôniers a été la perte des places de travail des fidèles et la détresse des fidèles sans-papiers.
- Un autre souci des aumôniers a été le fait que chaque personne connaissait, au pays, une personne tombée malade. Beaucoup avaient même perdu un membre de leur famille ou un ami et en souffraient tout comme ils souffraient de l'éloignement avec les personnes aimées.

Évolution stratégique de la pastorale migratoire

Les travaux relatifs à la deuxième partie du projet de « Concept global de la pastorale des migrantes et des migrants », lancé en 2017 par la CES et la RKZ, n'ont guère été affectés par la pandémie. Ils se sont achevés avec la publication par la CES et la RKZ, en décembre 2020, de la brochure « En route vers une pastorale inter-culturelle. Concept global de pastorale des migrantes et des migrants en Suisse ». La conférence de presse commune prévue a été reportée à 2021 à cause du coronavirus. Les travaux de l'année 2020 se sont concentrés sur la consultation et la finalisation du concept global dont la première mouture était prête à la fin 2019.

La consultation a commencé en janvier par les auditions, à Lausanne et à Zurich, de 150 représentantes et représentants de la pratique (des diocèses et des Églises cantonales, ainsi que de la pastorale locale et migratoire). Ces entrevues ont permis de vivre, de manière exemplaire et prometteuse pour l'avenir, le fil rouge du concept global qui est « d'être davantage ensemble ». Tout comme la consultation qui a suivi auprès de la CES et de la RKZ, elles ont livré de

précieuses indications pour la rédaction finale du document par Regula Ruffin (socialdesign), Daniel Kosch (RKZ) et Karl-Anton Wohlwend (*migratio*). Le document contient des principes directeurs, des mesures et des recommandations pour l'avenir. Son élément central est le principe 4 : « un vivre ensemble » plus souvent et un « côte à côte respectueux » imprègnent la vie ecclésiale dans ses diverses dimensions », avec, pour atteindre ce but, le principe 12 au niveau national : « Le principe de subsidiarité et les données concrètes sont pris en considération lors de l'aménagement des offres en matière de pastorale des migrants ». Il en résultera, ces prochaines années, des changements au niveau national, diocésain, cantonal et local pour encourager à « être ensemble plus souvent ». *migratio* reconsidérera, lui aussi, ses missions dans ce contexte et déléguera à l'échelon régional, ces prochaines années, diverses tâches financières et administratives, mais aussi pastorales, qui lui semblent plus judicieuses à cet échelon.

Le chapitre 4.1 contient ces tâches ainsi que les étapes à réaliser pour ce faire. Le défi sera de faire vivre le principe 4 de « davantage de coexistence » et d'une « cohabitation respectueuse » dans des échanges « empreints de respect » et « perçus comme une chance » (principe 6). La mise en œuvre de ce principe met au défi qui-conque assume des responsabilités ecclésiales. Les travaux et le processus de développement seront évalués à intervalles réguliers. P. Fabio Baggio, sous-secrétaire de la section Migrants & Réfugiés du Saint-Siège, a rendu hommage au travail en synergie de la CES et de la RKZ et aux résultats obtenus. Son hommage est repris en épilogue de la brochure.

La CES et la RKZ ont confié à *migratio* la mise en œuvre du concept durant ces prochaines années. Le personnel accordé à cette fin a pu être engagé jusqu'à la fin 2020.

Le suivi du projet sera assuré par un organe créé à cet effet et constitué des secrétaires généraux de la CES, Erwin Tanner, et de la RKZ, Daniel Kosch. Celui-ci se réunira deux fois par année sous la modération de Regula Ruflin (socialdesign) pour faire un état des lieux de la mise en œuvre.

***migratio* au service des migrantes et des migrants et des personnes en déplacement**

migratio a suivi également, l'année dernière, les groupes suivants :

1. les coordinations nationales des cinq grandes communautés linguistiques;
2. les petites communautés linguistiques nationales, appelées missions des minorités;
3. les services de pastorale pour les fidèles des Églises uniates (autres rites);
4. la pastorale particulière des gens du voyage;
5. l'aumônerie pour les requérants d'asile et les réfugiés.

Durant le confinement, les échanges se sont faits par téléphone, suivis, en été, de diverses rencontres individuelles avec des agents pastoraux et, en automne, d'une discussion avec tous les coordinateurs nationaux et les responsables des missions des minorités, des Églises uniates et de la pastorale particulière des gens du voyage. Celle-ci a fourni l'occasion d'échanger sur leur situation actuelle et de présenter les travaux en cours sur le concept global.

Coordinations des grandes communautés migratoires

Les coordinateurs nationaux ont accompagné et soutenu, en 2020 également, les grandes communautés des italophones, polonais, lusophones et hispanophones. Afin qu'il y ait toujours suffisamment de prêtres, de religieux ou d'agents pastoraux laïcs qualifiés pour chaque communauté linguistique, et afin que d'éventuels problèmes trouvent une solution rapide et judicieuse, ils ont entretenu des contacts étroits avec les missionnaires, les vicaires généraux et épiscopaux des diocèses responsables du dossier, avec *migratio* ainsi qu'avec les conférences épiscopales des pays d'origine.

En janvier, le directeur national de *migratio* a participé à la retraite des agents pastoraux italophone à Engelberg, une occasion bien saisie d'échanges très précieux pour le directeur national. Il a présenté, dans ce cadre, l'avancée des travaux du concept global.

Les coordinateurs se trouvent sans cesse confrontés à de nouveaux défis, liés aux changements en cours en Suisse mais également dans leur patrie d'origine. La volonté d'intensifier le vivre-ensemble entre les communautés linguistiques et les paroisses locales augmente les exigences envers les missionnaires en matière de polyglottisme, de compétences interculturelles et de capacité à travailler en équipe. À cela s'ajoute une augmentation perceptible du manque de prêtres dans les pays d'origine traditionnels, surtout en Espagne, mais aussi au Portugal, en Italie et en Pologne. Il sera donc de plus en plus important à l'avenir de soigner les contacts avec les conférences épiscopales des pays d'origine, notamment avec les conférences épiscopales hispanophones et luso-

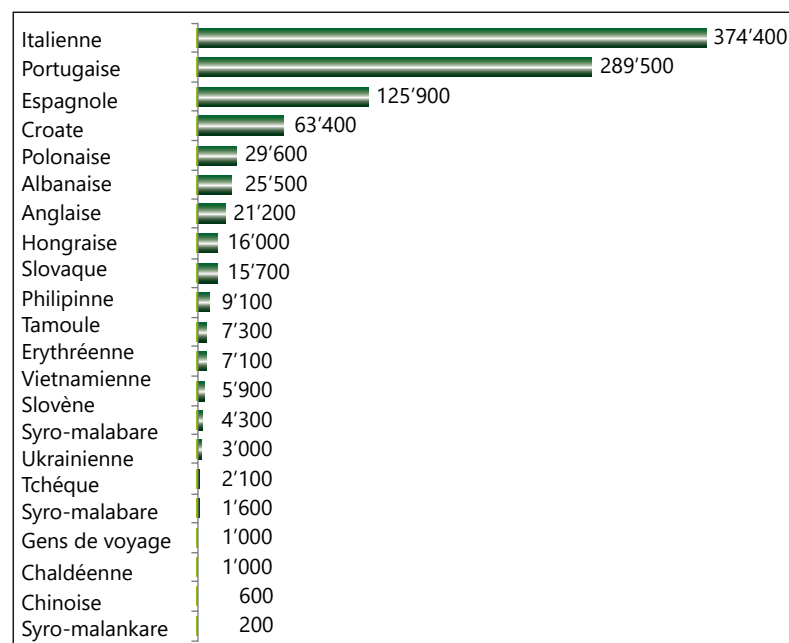
phones d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, une tâche qui occupera dorénavant encore plus le directeur national.

Le projet de pastorale croate en Suisse romande a pris du retard à cause des restrictions liées à la pandémie. Il était prévu pour cette année que Mgr Jean-Marie Lovey rencontre les fidèles croates du diocèse de Sion à l'occasion d'une messe et Mgr Alain de Raemy ceux du diocèse de Lausanne-Fribourg-Genève. Ces rencontres n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. À la fin de l'année, il a été possible à Mgr Jean-Marie Lovey, Mgr Alain de Raemy et au directeur national de *migratio* de rencontrer le provincial de la province franciscaine de Mostar, P. Miljenko Steko OFM. Les deux évêques ont exprimé le souhait d'un prêtre qui parle français. Le projet a été prolongé jusqu'à la mi-juin 2021, date à laquelle il faudra avoir clarifié la suite à donner.

Missions

Durant l'année sous revue, *migratio* a apporté son soutien aux missions nationales des personnes de langue vietnamienne, slovène, tchèque, slovaque, tamoule et philippine, ainsi qu'à la pastorale des gens du voyage. Une attention particulière a été portée à la pastorale des fidèles des Églises uniates, notamment des catholiques d'Ukraine et d'Érythrée ainsi que des catholiques syro-malabar-e-s (Inde).

Nombre de catholiques par communauté linguistique



Calcul établi par socialdesign, chiffres arrondis à la centaine Source: socialdesign - enquête en ligne concernant la pastorale des migrants

Quelques points à mentionner plus particulièrement :

- La pastorale pour les gens du voyage a été particulièrement difficile à cause des règles de distanciation imposées par la pandémie, qui ont réduit le nombre d'aires de séjour. La pastorale a pu apporter un plus grand soutien durant cette période. Les agents pastoraux des gens du voyage, *migratio* et le GS 4 ont présenté une proposition de projet sur trois ans, destiné à activer les ressources et compétences personnelles des gens du voyage ; ce projet a rencontré un fort écho et permet d'augmenter le pourcentage de poste à disposition des gens du voyage de 25 pour cent dès 2021 pour trois ans.

- Lors de sa 320^e assemblée ordinaire des 14-16 septembre, la Conférence des évêques s'est intéressée à la pastorale des forains et des circassiens. Elle en a reconnu et souligné l'importance et a confié à *migratio* la tâche de traiter cette question dans le cadre du concept global.
- Dans l'optique de la retraite de Rita Chen Baumann, en charge de la pastorale pour les fidèles sinophones, la Commission de migration a évalué l'importance de ce service et constaté que le travail de Rita Chen Baumann avait été très apprécié. Il a cependant été décidé de le fermer, étant donné le petit nombre de fidèles. *migratio* a toutefois reçu mandat de suivre l'évolution de la nouvelle « route de la soie » et d'informer la commission si un besoin se fait sentir à nouveau, afin qu'elle revienne sur cette décision.

Travail dans le domaine de l'asile

Le directeur national représente la CES dans l'organe, appelé Comité mixte, qui réunit des représentants de l'Union Suisse des comités d'entraide juive, des Églises évangélique réformée, catholique-chrétienne et catholique-romaine ainsi que du Secrétariat d'État aux migrations SEM. Cet organe discute des souhaits et des demandes des aumôniers dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA), ainsi que de toutes les personnes impliquées. Le directeur national a été beaucoup

plus sollicité de mars à mai, comme cela a été mentionné plus haut. Des deux rencontres prévues avec les agentes et agents pastoraux pour échanger et se former spécifiquement à cette pastorale spécialisée, seule celle de septembre a pu avoir lieu avec les mesures de protection voulues. Cette rencontre et les discussions ont été importantes au vu du travail à faire dans la situation actuelle. Le directeur national a confié, en automne, ce secteur important à Mirjam Kromer avec mission pour elle de le consolider.

Soutien au projet de l'Église catholique arménienne de Grèce en faveur des réfugiés

Le directeur national a participé à une rencontre des directeurs nationaux européens en Grèce, en novembre 2019. La rencontre a été l'occasion de connaître la situation des réfugiés à la frontière sud de l'Europe et les problèmes qui en découlent pour l'Église locale. Les Églises sont des lieux importants de contact, d'accueil et de passerelle dans cette situation guère facile pour les réfugiés, des lieux où ils trouvent protection après leur long voyage, calme et comme une première nouvelle patrie. Le directeur national a connu, à cette occasion, un projet pour mineurs et jeunes adultes fragiles, mené par l'administrateur apostolique de l'Église catholique arménienne. Au vu de l'aggravation de la situation des réfugiés et du manque de moyens pour ce projet, la Conférence des évêques suisses a décidé, lors de sa 327^e assemblée ordinaire des 2-4 mars 2020, d'un soutien à ce projet.

Journée 2020 des personnes migrantes

Un temps fort de l'année sous revue a été la célébration de la 106^e journée des personnes migrantes, le 27 septembre, avec l'Église du monde entier, sous la devise donnée par le Saint-Siège : « Contraints de fuir comme Jésus-Christ ». Le pape voulait attirer l'attention du monde entier sur la souffrance terrible des personnes déplacées. Le pape a complété les quatre verbes formulés dans la devise 2018 : « accueillir, protéger, promouvoir et intégrer » par six autres paires de verbes. Dans ce message du pape, il ne s'agit de rien de moins que de construire ensemble le Royaume de Dieu.

L'action de solidarité liée à ce jour des personnes migrantes (quête) a permis de soutenir, durant l'année sous revue, des projets au Liban (aide d'urgence pour les réfugiés syriens : langes pour les enfants) et en Éthiopie (suivi catéchétique et post-traumatique de réfugiés du Soudan du Sud), ainsi que quelques services de pastorale des minorités en Suisse.

Pastorale migratoire et finances

Les questions liées au financement de la pastorale migratoire ont été, sont et resteront un sujet important pour *migratio*. Dans l'année sous revue, le besoin en moyens financiers a été inférieur au budget à cause du coronavirus, notamment grâce au fait que les coûts supplémentaires des aides techniques pour les messes virtuelles ont été largement compensés par l'annulation des pèlerinages et autres manifestations. Malgré la

diminution des dépenses permise par le coronavirus, il a fallu trouver des moyens tiers à hauteur de 350'000 CHF pour compléter le cofinancement de 1.71 millions, octroyé par la Conférence centrale catholique romaine de Suisse. Le concept global de la pastorale des migrants permettra, ces prochaines années, de repenser et de revoir le financement avec, pour but, de déléguer différentes tâches aux corporations ecclésiastiques cantonales.

Personnel

La mise en œuvre du concept global de pastorale des migrantes et des migrants a permis d'engager Michael Büchi au poste de chef de projet à partir du 1.11.2020 et Matthias Gutknecht comme collaborateur scientifique dès le 1.1.2021.

De plus, la Conférence des évêques a confirmé, lors de sa 330^e assemblée ordinaire des 30.11.-2.12.2020, Karl-Anton Wohlwend au poste de directeur national, fonction qu'il occupait de manière intérimaire depuis le 1.5.2019.

Justitia et Pax

La commission nationale suisse Justice et Paix est une commission faîtière de la Conférence des évêques suisses. Elle est membre de la Conférence européenne des Commissions Justice et Paix (JPE). Depuis le début 2017, le travail de Justice et Paix dépend du nouveau « dicastère pour le service du développement humain intégral » créé par le pape François au Vatican. L'année 2020 a été entièrement conditionnée pour la commission – comme pour beaucoup d'autres – par la pandémie de coronavirus : les séances ont été tenues en ligne tout comme les manifestations, lorsque ces dernières n'ont pas été carrément annulées. Justice et Paix traite des questions éthiques dans les domaines de la politique, du social, de l'économie et de l'écologie. Ses prises de positions éthiques s'appuient sur la conception de l'Homme, de la société et de l'environnement développée dans la doctrine sociale de l'Église. Le travail de Justice et Paix est financé par la participation d'Action de Carême au financement de la pastorale en Suisse.

Membres

Thomas Wallimann-Sasaki,

président a.i., Ennetmoos (NW)

P. Tobias Karcher SJ, Bad Schönbrunn, Edlibach (ZG)

Prof. Dr. Peter G. Kirchschräger, Lucerne

Dr. Lucrezia Meier-Schatz, Neckertal – St. Peterzell (SG)

Dorothee Thévenaz Gyga,

Lausanne (représentante d'Action de Carême)

Robert Unteregger, Thoun (BE)

Responsable au sein de la Conférence des évêques suisses :

Mgr Charles Morerod,

Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

La Conférence des évêques suisses finance un secrétariat à Fribourg pour le travail de la commission.

Wolfgang Bürgstein,

Secrétaire général de la commission (80%)

Activités

L'année 2020 a également été très particulière pour la commission Justice et Paix dont le coronavirus a influencé le travail :

- les échanges ont été exclusivement virtuels sauf pour une séance ;

Les manifestations publiques ont dû être annulées à cause des mesures prises contre le virus :

- un colloque avec la commission de bioéthique sur les aspects éthiques de la pandémie ;
- des auditions sur la finance durable dans les institutions ecclésiales.

La CES a suggéré de redéfinir l'avenir du travail structurel et thématique en éthique sociale ainsi que dans les commissions Justice et Paix et de bioéthique. Justice et Paix s'est impliqué dans le processus de consultation et a fourni un grand travail préparatoire.

Les tâches de la commission se subdivisent en trois domaines principaux :

1. travaux et représentations pour la Conférence des évêques suisses ;
2. travaux fixés par l'agenda politique ;
3. thèmes déterminés par la commission elle-même.

ad 1. Travaux et représentations pour la Conférence des évêques suisses :

- Victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux : le travail de mémoire sur ce chapitre sombre de l'histoire suisse ne s'est pas refermé avec la Table ronde, à laquelle Wolfgang Bürgstein a participé au nom de la CES, ni avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2017, de la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981(LMCFA). Wolfgang Bürgstein est resté l'interlocuteur de l'Église catholique, en 2020, pour toutes les questions de documentation, de projets de film et de destins individuels.

- Sur mandat de la Conférence des évêques suisses, Wolfgang Bürgstein représente l'Église catholique au sein de la Commission fédérale contre le racisme (CFR). Le travail a porté, en 2020, sur les thèmes suivants :
 - la lutte contre les discours de haine et la discrimination raciale sur internet et dans les médias sociaux ;
 - la prévention dans les écoles/auprès des jeunes ;

- la prévention dans les médias et le monde politique ;
- l'analyse et la documentation : Tangram 44 « le racisme en 2020 » ;
- participation à la commission d'experts en soins palliatifs de la CES.

Seule une séance – coronavirus oblige – s'est tenue en 2020. Deux autres ont pu avoir lieu en ligne.

- Action œcuménique sur la journée des droits humains (10.12.) : Le sujet prévu sur « les droits humains et la responsabilité envers la création » n'a malheureusement pas pu être traité l'année dernière. Catholiques et réformés n'ont pas pu se mettre d'accord, pour plusieurs raisons, sur un texte commun de déclaration.

Autres collaborations :

- Alliance pour le Dimanche : divers communiqués de presse et diverses lettres aux membres de la CER-E contre une extension du travail dominical ;
(cf. <http://www.alliance-dimanche.ch/>)
- Cercle de discussion LifeSciences : les séances ont été annulées à cause du coronavirus ;
- Groupe spécialisé 1 « Services spécialisés/pastorale de la jeunesse/associations d'adultes au niveau national » (cofinancement CES-RKZ) ;
- Séances internes à la CES : direction administrative et direction élargie.

ad 2. Travaux fixés par l'agenda politique et les questions de politique sociale :

- prise de position / réponse à la consultation relative à l'initiative correctrice « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile » ;
- prise de position sur l'initiative de limitation « Pour une immigration modérée » ;
- prise de position éthique-sociale sur l'initiative « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » (initiative sur les multinationales responsables IMR).

ad 3. Thèmes déterminés par la commission elle-même :

- initiative multinationales responsables et Églises pour multinationales responsables : la commission soutient l'initiative et est membre du mouvement « Église pour multinationales responsables » ;
- collaboration au sein du conseil du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) : création d'une institution nationale indépendante pour les droits humains INDH répondant aux Principes de Paris ;
- poursuite du travail sur « l'avenir de la sécurité sociale en Suisse » avec un accent sur les prestations complémentaires ;
- engagement dans la Conférence européenne des commissions Justice et Paix (JPE). Cela implique la participation active à la rencontre des secrétaires généraux européens, à des journées internationales d'étude et à une assemblée générale annuelle. Wolfgang Bürgstein fait en outre partie du groupe de travail « Migration » et assume une fonction de réviseur des comptes ;

La commission a pu compter une nouvelle fois, cette année, sur les connaissances et l'expertise de ses membres sur de nombreux sujets. Au vu des nombreuses questions sociétales ouvertes, des obligations internes et des maigres ressources, cela reste un défi constant de fixer des priorités sans se couper des débats sociétaux indispensables.

Un grand merci au secrétaire général et à tous les membres de la commission pour leur immense et précieux travail au service d'une Église vivante dans ce monde.

Publications

Toutes les prises de position, études, communiqués de presse et résultats des projets peuvent être consultés et téléchargés sur www.juspax.ch.



Mgr Marian Eleganti

Questions critiques sur le confinement de l'Église

Je me le demande : que dirait le Seigneur de l'arrêt, dans le monde entier, des sacrements par l'Église, qui a privé à large échelle les fidèles - dont beaucoup étaient âgés ou mourants - des sacrements ? Il ne s'est jamais rien produit de tel dans les 2000 ans d'histoire de l'Église, même pas aux époques les plus dures de guerre, de peste et de persécutions.

Que se serait-il passé si l'Église avait intensifié sa vie sacramentelle ? Au lieu de cela, elle a agi avec la logique séculière générale, laquelle ne connaît pas la foi et elle a ordonné l'interruption des sacrements et la désertion des lieux de pèlerinage (cf. la place St-Pierre). Le pape François nous a cependant invités, le 25 mars, à demander à Dieu, dans le monde entier, la fin de l'épidémie. À quoi doivent donc se référer notre foi et notre raison : à la confiance dans nos propres mesures qui n'ont pas atteint les objectifs souhaités ou à la force surnaturelle de Dieu ?

Était-ce raisonnable pour Israël de regarder, dans le désert, (cf. Nb 21,4-9) le serpent brûlant dressé sur le mât par Moïse, afin de survivre à la morsure mortelle des serpents ? Était-il raisonnable de croire qu'il était possible de nourrir une immense foule avec cinq pains d'orge et deux poissons (cf. Jn 6,9), afin que les gens ne s'écroulent pas d'épuisement sur le chemin du retour ? Était-il raisonnable de toucher la frange du vêtement de Jésus pour être guéri (Mt 9,21) ? Est-il raisonnable de

croire jour après jour à la transsubstantiation du pain et du vin en corps du Christ, qui présuppose une intervention de DIEU ? Nous lisons même, en Mc 16,18, que même le poison ne fera pas de mal aux disciples s'ils ont la foi. C'est précisément cette foi que le Christ attendait d'eux et a relevé comme condition préalable à beaucoup de guérisons. La Bible est pleine de tels exemples. Au lieu de cela, le monde entier a vu que l'Église pense essentiellement de manière séculière et agit de même. Cela aura des conséquences.

+Marian Eleganti
Évêque auxiliaire émérite du diocèse de Coire



KOMMISSION FÜR BIOETHIK
COMMISSION DE BIOÉTHIQUE
COMMISSIONE DI BIOETICA
CUMISSIUN DA BIOETICA

COMMISSION DE BIOÉTHIQUE

La Commission de bioéthique traite des questions éthiques concernant des nouvelles possibilités de la biologie et de la médecine humaine. Fort de leur pratique dans divers domaines, éthiciens, philosophes, médecins, juristes et théologiens composent cette commission. Il s'agit d'un organe consultatif de la Conférence des évêques suisses. Ils répondent à des demandes de prise de position venant de l'Assemblée des évêques, du Conseil fédéral, du Parlement fédéral, des institutions cantonales, ou proposent des éclairages sur des thématiques spécifiques, au sujet desquelles il leur semble important d'informer la population. Ainsi, en interpellant la réflexion et la conscience humaine, elle participe au débat public et à construire la société d'aujourd'hui et de demain.

Membres

Prof. Dr. phil. Bernard Schumacher,
président de la commission

Dr. sc. soc. lic. theol. Michel Fontaine OP

Dr. theol. Roland Graf

Prof. Dr. theol. André-Marie Jerumanis

Lic. theol. Roger Liggenstorfer

Dr. med. Manuel Mariotta

Dr. med. Tatjana Meyer-Heim

Dr. phil. Stefan Müller-Altermatt

Adv. Not. Luca Pagani

Dr. phil. Fabienne Gigon

Membres spécifiques

Évêque responsable :

Mgr Charles Morerod,
Évêque de Lausanne – Genève – Fribourg

Collaborateur scientifique :

Dr. phil. Stève Bobillier

Activités

La commission de bioéthique s'est réunie le 19 février et le 9 novembre 2020. Elle a malheureusement dû annuler la séance du 19 mai, car les nombreux médecins, prêtres et accompagnateurs spirituels qui la composent étaient trop pris sur le terrain à s'occuper des malades du COVID-19. La Commission a toutefois eu l'occasion d'émettre de nombreuses prises de position durant cette année, notamment sur les initiatives concernant la « procédure de consultation dispositifs de sécurité médicaments à usage humain », « l'expérimentation animale et humaine » et les « soins infirmiers forts ». En réponse au nouveau document de l'ASSM sur la question du « tri des patients en soins intensifs en cas de pénurie de matériel », sa prise de position a été entendue par l'ASSM qui a modifié ses directives. Au vu des difficultés engendrées par la crise sanitaire, notamment pour les personnes âgées, dans un premier temps, la commission a écrit de nombreux articles et réalisé de nombreuses conférences, principalement pour les agents pastoraux, sur la question de la vulnérabilité et de la place de l'Église après le Coronavirus.

Dans une démarche d'informations, à la suite de la publication l'an passé d'un dépliant sur le don d'organes, la commission a publié deux flyers pour expliquer en quoi consiste « une approche chrétienne de la bioéthique », ainsi que « l'anthropologie chrétienne » sous-jacente à cette bioéthique. Des dépliantes sur l'intelligence artificielle et sur le transhumanisme sont en cours de réalisation.

Trois thèmes centraux ont de plus occupé la commission. Premièrement, la question du mariage pour tous et de ses conséquences par rapport à la procréation médicalement assistée. Reprenant les documents préparés l'an passé, plusieurs membres de la commission ont été interviewés pour expliquer la position de la CES à ce propos. Deuxièmement, la commission a été sollicitée à plusieurs reprises pour expliquer aux parlementaires valaisans les conséquences de l'introduction du suicide assisté comme un droit à tous les résidents d'institutions médicales et sociales. Troisièmement, sur le plan fédéral, la commission a explicité les enjeux du système d'inscription pour le don d'organes dans le cadre de l'initiative pour l'introduction du consentement présumé, préconisant un système d'obligation de déclaration.

Enfin, un colloque sur la gestation pour autrui, ainsi qu'un hearing sur les implications éthiques du Coronavirus, en collaboration avec la commission Justice et Paix, étaient prévus. Ils ont été repoussés à l'année 2021.

Publications

- Prise de position sur la révision totale de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux et nouvelle ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (nouvelle réglementation sur les dispositifs médicaux)
[Rapport-resultats_nouvelle-reglementation-sur-les-dispositifs-medicaux_fr.pdf](#) (admin.ch)

- Prise de position sur l'initiative concernant l'expérimentation animale et humaine La commission de bioéthique propose de refuser à l'Initiative sur l'expérimentation animale et humaine – Commission de bioéthique ([eveques.ch](#))

- Prise de position sur l'initiative pour des soins infirmiers forts. La commission de bioéthique propose de soutenir le contre-projet pour des soins infirmiers forts – Commission de bioéthique ([eveques.ch](#))

- Prise de position concernant les documents de l'ASSM sur le tri des patients en soins intensifs en cas de pénurie de matériel

<https://www.commission-bioethique.eveques.ch/triage-des-traitements-de-soins-intensifs-en-cas-de-penurie-des-ressources/>

- Communiqué de presse sur l'actualisation du document: Triage des patients aux soins intensifs – Commission de bioéthique

<https://www.commission-bioethique.eveques.ch/communiquede-presse-sur-lactualisation-du-document-triage-des-patients-aux-soins-intensifs/>

- Flyer sur « une approche chrétienne de la bioéthique »
https://www.commission-bioethique.eveques.ch/wp-content/uploads/sites/15/2021/02/bio-anthropologie-chretienne_f.pdf

- Flyer sur « une anthropologie chrétienne »
https://www.commission-bioethique.eveques.ch/wp-content/uploads/sites/15/2021/02/bioethique-chretienne_f.pdf

COMMISSION D'EXPERTS « ABUS SEXUELS DANS LE CONTEXTE ECCLÉSIAL »

La commission d'experts conseille la Conférence des évêques suisses sur les aspects psychologique, juridique, social, moral, théologique et de politique ecclésiale des abus sexuels, ainsi que dans les relations publiques nécessaires. Elle suit l'évolution de la problématique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église et indique les mesures à prendre.

La commission coordonne les travaux des personnes ou des services chargés de la prévention dans les différents diocèses et effectue un contrôle régulier de la qualité des activités menées dans le contexte ecclésial dans le domaine de la prévention contre les abus sexuels. Ses membres sont aussi actifs dans la formation initiale et continue. Ils peuvent également être consultés par les institutions et instances ecclésiales. La commission coordonne l'activité des commissions d'experts diocésaines et interdiocésaines, organise des rencontres et des colloques permettant une formation continue et des échanges fructueux.

Membres

Toni Brühlmann, président, psychothérapeute ASP

Mgr Joseph M. Bonnemain, secrétaire, vicaire épiscopal et président du Tribunal ecclésiastique diocésain de Coire

Beat Altenbach SJ, formateur et expert en spiritualité et exercices ignatiens et chargé de la pastorale vocationnelle des Jésuites en Suisse

Mgr Urban Federer, couvent d'Einsiedeln

Jacques Nuoffer, psychologue

Beryl Niedermann, avocate, juge au tribunal administratif cantonal de Zurich et présidente de la commission de recours de la corporation catholique-romaine de Zurich

Marco Villa, juge

Eva Zimmermann, psychologue spécialiste de la psychothérapie FSP

Adresse postale :

Commission d'experts de la CES

« Abus sexuels dans le contexte ecclésial »

Secrétariat, Mgr Joseph M. Bonnemain

Hirschengraben 66,

8001 Zurich

Activités

Étude globale sur les abus sexuels commis dans le contexte ecclésial en Suisse

La commission d'experts a entrepris, comme l'en a mandatée la CES, diverses autres clarifications pour trouver, dans une première étape, les membres d'un conseil scientifique – constitué principalement d'historiens. Il s'agissait de déterminer le cadre et l'ampleur d'un projet-pilote ainsi que la teneur d'une convention à passer entre les scientifiques et les trois institutions responsables, à savoir la CES, l'USM et la RKZ.

Création d'un groupe de travail « Directives d'indemnisation »

Les « Directives de la Conférence des évêques suisses et de l'Union des Supérieurs Majeurs religieux de Suisse relatives aux abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits » du 30.6.2016, ainsi que la convention entre les trois bailleurs de fonds (CES, VOS'USM, RKZ) qui règle les conditions des indemnisations, sont valables jusqu'en juillet 2021. La CECAR et le groupe SAPEC ont, à de nombreuses reprises, défendu l'idée d'un montant forfaitaire unique pour toutes les victimes (versement d'indemnisation). Un groupe de travail « Directives d'indemnisation » a été constitué pour une éventuelle révision des documents de base ; il se compose de Mgr Urban Federer (CES), Abbé Père Peter von Sury (VOS'USM) et Daniel Kosch (RKZ), sous la coordination de Mgr Joseph M. Bonnemain. Le groupe de travail a rencontré toutes les personnes concernées (présidente-s des CED, représentants de la CECAR et du groupe SAPEC, présidente de la commission

d'indemnisation). D'autres réunions du groupe de travail ont abouti à une version révisée des directives, laquelle a été soumise pour adoption aux trois bailleuses de fonds. On peut partir de l'idée que les documents révisés entreront en vigueur au printemps 2021.

Journée annuelle des commissions d'experts diocésaines du 9 décembre 2020

La journée des commissions d'experts diocésaines a pu se tenir en présentiel juste avant les mesures plus restrictives imposées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus. La conférencière du matin, Mme Brigitte Tag, professeure de droit pénal à la faculté de droit de l'Université de Zurich, a expliqué, dans son premier exposé, la situation juridique du droit pénal suisse en matière de délits sexuels (code pénal suisse CP) ; sa seconde conférence a présenté « Le règlement pour la protection du harcèlement sexuel à l'Université de Zurich (RSB) » auquel elle a largement contribué. Elle est présidente de la commission correspondante.

L'orateur de l'après-midi était Mgr Joseph M. Bonnemain. Dans une première partie, il a cité le code en vigueur dans le droit canon sur les « abus sexuels », qu'il a complété de diverses dispositions relatives à la violence sexuelle à l'encontre des enfants et des mineurs que la Congrégation pour la doctrine de la foi a édictées. Dans une seconde partie, il a présenté un projet de normes diocésaines pénales possibles dans ce domaine (introduction, bases légales, domaine de validité et entrée en vigueur, peines pour chaque délit), qui a été discuté ensuite en groupes par les participants, avec brève présentation des résultats.

Indemnisations des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits

À la mi-octobre 2020, la présidente de la commission d'indemnisation a signalé que l'argent du fonds ne suffirait vraisemblablement pas pour l'année suivante et a sollicité une quatrième réalimentation du fonds. La commission d'experts a donc déposé, fin octobre, auprès des trois organes bailleurs du fonds (CES, RKZ, VOS'USM) une nouvelle demande de réapprovisionnement à hauteur de 500'000 CHF. Ceux-ci ont réagi positivement et effectué divers versements encore avant la fin de l'année sur le compte du fonds, ce qui permet d'assurer, pour une année encore, un traitement systématique et rapide de toutes les demandes d'indemnisation déposées par les commissions d'experts diocésaines et la CECAR.

Plaque commémorative en souvenir des victimes d'abus sexuels commis par des représentants de l'Église

Une manifestation en souvenir des victimes d'abus sexuels s'est déroulée dans le diocèse de Sion, le samedi 22.2.2020. Une plaque commémorative a été posée dans une chapelle de la commune de Monthey. L'évêque de Sion, Mgr Jean-Marie Lovey, était présent, tout comme des membres du groupe SAPEC.

<https://www.cath.ch/newsf/abus-sexuels-en-valais-une-ceremonie-pour-dire-plus-jamais-ca/>

<http://www.rro.ch/mobile14/newsdetail/?state=limit,cat&id=106345&nxt=106344&pre=106340&cnt=7&cell=view-10>

Deux nouveaux membres dans la commission d'experts

Mme Beryl Niedermann, juge au tribunal administratif cantonal de Zurich et présidente de la commission de recours de la corporation catholique-romaine de Zurich a bien commencé sa fonction de nouvelle membre de la commission d'experts – après sa nomination en décembre 2019. Deux autres personnes sont également nouvelles dans la commission, à savoir Mgr Urban Federer, abbé du couvent d'Einsiedeln et représentant intérimaire de la CES à la place de Mgr Charles Morerod, ainsi que Mme Regula Schwager, psychothérapeute et co-directrice du service de consultation et d'information Castagna.

Nouveau membre de la commission d'indemnisation et démission

Christian Zürni, pédopsychiatre très expérimenté, a été nouvellement nommé à la commission d'indemnisation en remplacement du professeur Daniel Hell. Fabian Berz, responsable des ressources humaines du diocèse de Bâle jusqu'à juin/juillet 2020, a donné sa démission pour la fin novembre à cause de son départ à la retraite. Au vu des éventuelles modifications des « directives d'indemnisation », la commission d'experts attend encore pour chercher une personne susceptible de lui succéder.

COMMISSION D'INDEMNISATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUISSE

La commission d'indemnisation se conforme aux « Directives de la CES et de la VOS'USM concernant le versement d'indemnisations aux victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits » (directives d'indemnisation) pour attribuer des indemnisations à des victimes d'abus sexuels commis par des responsables pastoraux, des membres d'ordre religieux et des collaborateurs de l'Église catholique suisse, qui, légalement prescrits pour l'État et l'Église, ne peuvent plus faire l'objet d'une procédure formelle.

La Commission d'indemnisation examine toutes les demandes qui lui sont présentées par une commission d'experts en général diocésaine, voire supra-diocésaine, ou toute autre instance habilitée à le faire et décide si la victime a droit à une indemnisation du fonds créé par la CES, la RKZ et la VOS'USM.

Membres

Liliane Gross, présidente de la commission d'indemnisation, secrétaire générale adjointe du conseil synodal de l'Église catholique du canton de Zurich, Hirschengraben 66, 8001 Zurich, Tél. 044 266 12 10, genugtuung.kathch@gmail.com

Renata Asal-Steger, présidente de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse, présidente du conseil synodal de l'Église cantonale catholique-romaine du canton de Lucerne

Fabian Berz, responsable du personnel du diocèse de Bâle (jusqu'au 30.11.2020)

Frère Didier Boillat op, directeur de la Mission catholique de langue française de Zurich

Judith Köppel, psychothérapeute ASP / thérapeute du souffle IKP, théologienne

Christian Zürni, spécialiste FMH de pédopsychiatrie et psychothérapie (dès le 9.6.2020)

Collaboratrice au secrétariat de la commission d'indemnisation

Tünde Kvacskay, notaire auprès de l'Officialité du diocèse de Coire

Activités

La commission d'indemnisation accueille en son sein, à la moitié de l'année, un nouveau membre en la personne du Dr Christian Zürni, spécialiste FMH en pédopsychiatrie et psychothérapie. Elle est heureuse d'avoir trouvé un successeur qualifié au Dr Daniel Hell, psychiatre et psychothérapeute FMH, qui a quitté la commission le 31.12.2019.

À la mi-octobre, la présidente de la commission d'indemnisation informe le président de la commission d'experts de la CES « Abus sexuels dans le contexte ecclésial » de l'état des comptes et sollicite une quatrième réalimentation du fonds pour continuer à assurer les liquidités de la commission en 2021. Le président de la commission demande alors, fin octobre, aux organes pourvoyeurs du fonds (CES, RKZ, VOS'USM) de réapprovisionner une quatrième fois le fonds à hauteur de 500'000 CHF. Début décembre, le secrétaire général de la RKZ informe ses deux partenaires contractuels, avec copie à la présidente de la commission d'indemnisation, que la RKZ avait

satisfait à la requête par un montant de 150'000 CHF et verse le montant sur le compte du fonds dès le lendemain. La CES accepte, elle aussi, de réapprovisionner une quatrième fois le fonds à hauteur de 300'000 CHF. Jusqu'à la fin de l'année, le compte du fonds d'indemnisation enregistre les versements de cinq diocèses déjà, pour un montant total de 233'520 CHF.

La commission d'indemnisation tient trois séances durant l'année sous revue, dont deux par visioconférence à cause de la pandémie. Elle a reçu en tout 20 demandes d'indemnisation et décide de répondre à 16 d'entre elles par une indemnisation pour un total de 215'000 CHF. Le nombre de demandes déposées a encore une fois légèrement diminué par rapport à l'année précédente mais il n'est, à l'heure actuelle, pas possible d'évaluer avec certitude le nombre des demandes pour les prochaines années.

Les charges de la commission d'indemnisation se montent à 18'360 CHF. Les informations détaillées se trouvent dans la statistique 2020.

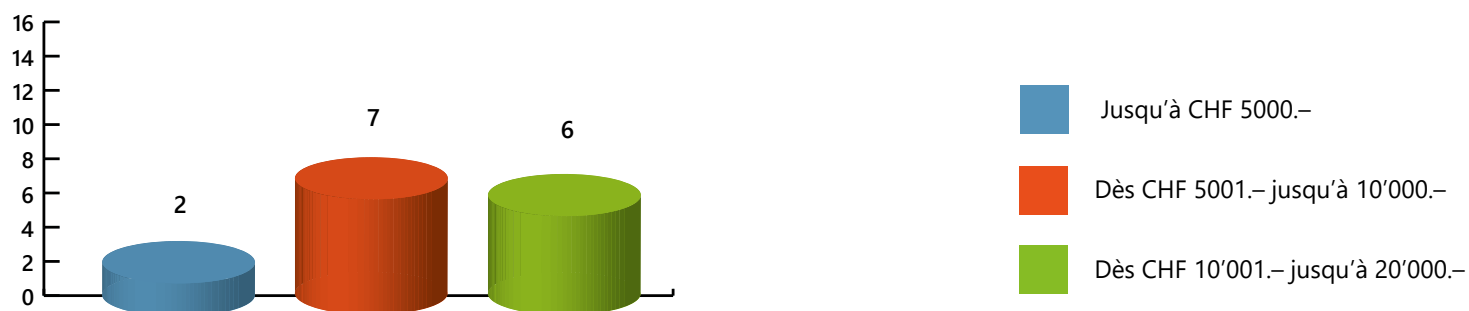
Le membre de la commission Fabian Berz envoie sa démission en août pour la fin novembre 2020, suite à son départ à la retraite comme responsable du personnel du diocèse de Bâle. La commission d'indemnisation le remercie de tout cœur de son grand travail au cours des quatre dernières années (2017-2020).

STATISTIQUES 2020

A. Demandes déposées et octroi d'indemnités à des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits

	Demandes				Montant des indemnités octroyées		
	Demandes d'indemnisation	Décisions positives	Décisions négatives	Décisions en suspens	Jusqu'à CHF 5000	Dès CHF 5001 jusqu'à 10'000	Dès CHF 10'001 jusqu'à 20'000
Total	20	15	1	4	2	7	6

Nombre et importance des indemnités versées



STATISTIQUES 2020

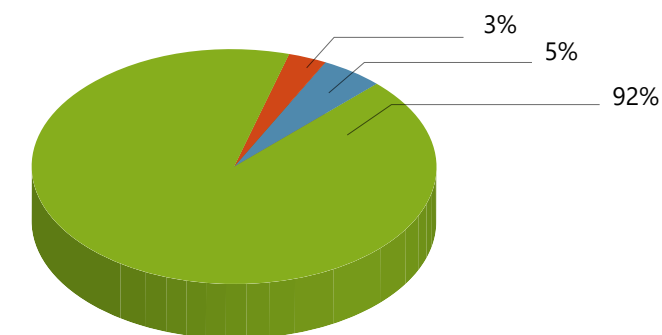
B. Indemnités versées et charges de fonctionnement de la commission d'indemnisation (pourcentages arrondis)

	Montants à charge du fonds d'indemnisation				
	Indemnités aux victimes**	Dédommagements/Frais des membres/Autres charges* (y.c. charges sociales 2020)	Charges de secrétariat (poste à 10%)	Frais d'administration du fonds*	Total
En CHF (arrondi)	CHF 215'000	CHF 6816	CHF 11'255	CHF 289	CHF 233'360
En pourcentage	92.13%	2.92%	4.82%	0.12%	100.00%

* Encourues en 2020, ces charges n'ont été partiellement imputées au fonds qu'au début 2021.

** 2 indemnités pour des cas de l'année 2019 ont été versées aux victimes seulement en 2020.

1 cas était encore en suspens à la fin 2019, les coordonnées du compte de la victime manquaient pour un autre.



- Indemnités aux victimes**
- Dédommagements / Frais des membres et autres dépenses* (y compris charges sociales 2017-2019).
- Charges de secrétariat (poste à 10%)

Frais qui n'ont pas été imputés au fonds d'indemnisation :

- Frais d'informatique liés au bureau virtuel sécurisé
- Dédommagements/frais de la présidente et de deux autres membres

repris de :

- Employeuse de la présidente
- Les employeurs respectifs

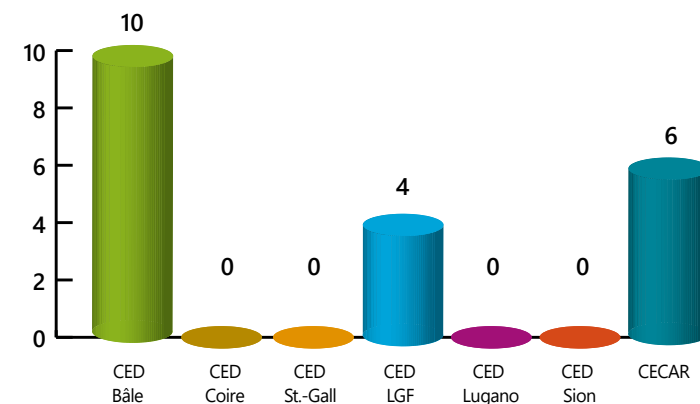
STATISTIQUES 2020

C. Demandes déposées et indemnités octroyées à des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et aujourd'hui prescrits par instance requérante

Instance requérante*	Demandes d'indemnisation	Demandes			Montant des indemnités octroyées		
		Décisions positives	Décisions négatives	Décisions en suspens	Jusqu'à CHF 5000	Dès CHF 5001 à 10'000	Dès CHF 10'001 à 20'000
CED Bâle	10	8	1	1	1	4	3
CED Coire							
CED St-Gall							
CED LGF	4	4			1	1	2
CED Lugano							
CED Sion							
CECAR	6	3		3		2	1
Total	20	15	1	4	2	7	6

* **Remarque importante** : La statistique ne reflète pas exactement le nombre des cas qui seraient survenus dans un diocèse donné. Toute commission d'experts diocésaine (CED) est en effet habilitée à soumettre une demande se rapportant à des délits commis dans un autre diocèse (p.ex., du fait d'un changement de domicile de la victime après les faits dénoncés).

Nombre de demande d'indemnisation par instance requérante





Mgr Jean Scarcella

L'Église d'après : des chrétiens aptes au dialogue parce que vulnérables

Me voici comme tant d'autres confiné chez moi. Comme tant d'autres ... Je m'y sens seul par moments, d'une solitude contrainte. « Seul » : monos en grec, d'où vient le terme « moine », celui qui vit seul, et pourtant en relation étroite avec ses frères et sœurs en humanité. Seul donc, mais pas isolé.

Je réalise en effet que tant d'êtres humains se trouvent dans la même situation que moi. Ensemble nous traversons une même épreuve. Ensemble nous découvrons cette vulnérabilité qui atteint toute chair. Jusque-là nous arpenions ce monde insouciant, fiers d'une santé garantie par la science médicale, heureux d'une mobilité sans limite. Désormais chacun de nous s'éprouve vulnérable, fondamentalement, originellement, membre d'une humanité qui reconnaît une fragilité oubliée.

La rue sous ma fenêtre est déserte. Le pas furtif de quelques piétons dûment masqués laisserait croire que la cité des hommes est encore habitée. « J'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre. » Cette pensée de Pascal, qui a circulé des centaines de fois sur les réseaux sociaux, me hante. J'espère qu'il viendra le jour où tous, nous habiterons ce monde en vérité, nous interdisant de coloniser et de saccager, parce que chacun de nous, ayant découvert qu'habiter chez soi c'est d'abord être soi-même, et que pour y parvenir il s'agit de mobiliser en soi ses propres énergies de changement, de rester ouvert à toute sollicitation vraie, et hospitalier à l'égard de tout autre.

Tous, nous avons à apprendre des autres. Les croyants des autres croyants et des non-croyants. Les intellectuels des travailleurs manuels et vice-versa. Ceux et celles qui disposent d'un savoir de ceux et celles qui en sont démunis. Afin que le « monde d'après » ne soit pas une reprise de l'actuel, créons des espaces de dialogue sur les grandes questions de l'humanité : la vie, la mort ; le bien, le mal ; la santé, le salut ; la justice, l'injustice ; le respect, le mépris ; le sacré, le profane ; la pauvreté, la richesse etc. Tous nous sommes responsables du « monde d'après ».

+ Jean Scarcella
Abbé de Saint-Maurice d'Agaune



KOMMISSION FÜR KOMMUNIKATION UND ÖFFENTLICHKEITSARBEIT
COMMISSION POUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES
COMMISSIONE PER LA COMUNICAZIONE E LE RELAZIONI PUBBLICHE
COMISSION PER LA COMUNICAZIUN E LAS RELAZIUNS PUBLICAS

COMMISSION POUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES

La Commission pour la communication et les relations publiques s'efforce de soutenir de ses conseils le secrétariat général de la CES dans son travail médiatique, d'identifier les sujets brûlants, de les discuter et de les éclairer sous différents angles afin de préparer la communication la plus « crédible » possible pour la CES. La Commission se met également au service de la Conférence des évêques en lui proposant et en préparant à son intention les contenus et la forme de son travail médiatique et de son dialogue avec la société.

La Commission est représentée, en tant qu'organe de compétence, dans le groupe spécialisé 2 de la RKZ qui propose les subventions des centres médiatiques catholiques des trois grandes régions linguistiques.

Membres

Séwa Serge Agbodjan-Prince

Karin Brunner

Gino Driussi

Patrice Favre

Mgr Alain de Raemy, évêque des médias

Laure-Christine Grandjean, vice-présidente

Mariano Tschuor, président

Cristina Vonzun

Harry Ziegler

Membre spécial avec voix consultative

Daniel Kosch

Secrétaire exécutive

Encarnación Berger–Lobato

Activités

Seules deux des quatre séances prévues ont eu lieu à cause du coronavirus.

Dimanche des médias



Exemple d'annonce du dimanche des médias 2020

La responsabilité opérationnelle de la préparation des documents pour le dimanche des médias 2020 (23/24 mai) incombait pour la première fois au secrétariat général de la CES, en étroite collaboration avec les centres médiatiques catholiques des régions linguistiques. La quête en faveur des médias n'a cependant pas pu se dérouler dans le cadre habituel, étant donné que, à ce moment-là, toutes les messes étaient

interdites – suite au confinement prononcé par le Conseil fédéral depuis la mi-mars 2020. De nombreuses paroisses ont apporté leur aide, dans cette situation extraordinaire, en faisant paraître gratuitement une annonce.

Une grande partie des paroisses ont heureusement versé une somme équivalente à celle de la quête de l'année précédente, comme le recommandaient les Dispositions pour des méthodes de récolte alternative en temps de coronavirus. Au moment de la rédaction de ce texte,

le bouclage de la quête en faveur des médias n'est pas encore terminé, mais on peut partir de l'idée qu'il a été possible de compenser la moitié du montant de l'année dernière.

Prix catholique des médias



La journaliste Gabrielle Desarzens

Le Prix catholique des médias 2020 a été attribué à Gabrielle Desarzens pour son reportage radiophonique *Cul-de-sac bosnien* sur RTS. La journaliste y dépeint avec empathie, grand respect et sans préjugés la situation des migrantes et des migrants « échoués » en Bosnie, à la frontière croate de l'Espace Schengen. L'émission montre – selon le jury – cette problématique aiguë qui nous concerne tous sous de nombreux angles différents et variés. Le Prix catholique des médias est doté de 4 000 francs.



Christine Lather et Felix Huber dans «Ich habe den Himmel gegessen»

Christine Lather et Felix Huber ont reçu une mention spéciale pour leur spectacle « Ich habe den Himmel gegessen » (J'ai mangé le ciel). Le choix, la mise en musique et l'interprétation de textes originaux de Silja Walter ont séduit le jury. Christine Lather (texte, interprétation et chant) et Felix Huber (composition et accompagnement au piano) arrivent à saisir et à partager, dans un programme d'une bonne heure, la vie et la spiritualité de la religieuse et poétesse, ainsi que sa constante recherche de mots pour parler de Dieu. La mention spéciale est dotée de 1 000 francs.

Analyse des tâches

La commission s'est attaquée, au début 2020, à l'analyse de ses tâches et a étudié la question de son fonctionnement futur et des missions qu'elle pourrait assumer pour aider au mieux la CES. Les discussions vont actuellement dans le sens d'une réduction du nombre de membres et d'une concentration sur quelques thèmes, mais elles n'ont pu être achevées au cours de l'année sous revue.

Prolongation des mandats actuels

Le mandat de tous les membres de la commission s'achevait à la fin 2020. Pour assurer une continuité dans l'analyse des tâches de la commission, il a été recommandé à la 330^e assemblée ordinaire de la CES de le prolonger d'une année. La CES a accepté cette proposition. Les membres suivants ont décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas prolonger leur mandat et ont quitté la commission le 31.12.2020 :

- Patrice Favre, Fribourg
- Laure-Christine Grandjean, chargée d'information du diocèse LGF
- Christian Rovere, Berne
- Harry Ziegler, Schwyz

Le président remercie ces membres des services qu'ils ont rendus à la CES. Leurs adieux officiels et personnels auront lieu dans le courant 2021, dès que la pandémie le permettra.

Liens :

[Communication de crise : donner confiance](#)

(commentaire de Mariano Tschuor)

[Dimanche des médias 2020](#)

[Prix catholique des médias 2020](#)

OFFICIALITÉ INTERDIOCÉSAINES SUISSE

L'Officialité interdiocésaine suisse traite les appels interjetés par les parties contre les décisions des instances diocésaines qui se sont prononcées pour ou contre une reconnaissance de nullité matrimoniale.

Après acceptation des appels, l'Officialité introduit la procédure, organise les dépositions des parties et des témoins, demande l'avis des experts, instruit la cause jusqu'à sa conclusion et son jugement final.

Elle répond aux demandes de conseils juridiques et offre un accompagnement pastoral.

Elle est en contact avec les instances supérieures romaines. Elle est régulièrement sollicitée par des officialités étrangères pour des demandes de commission rogatoire.

Membres

Official

Betticher Nicolas,

Dr. iur. can. et Dr. theol.

Notaire

Sandelin Sigrid Isabelle, lic. phil

Juges

Bernasconi Oliviero, Mgr, Dr. theol.

Bugelli Alexandrette, Dr. theol.

Kaptijn Ndiaye Astrid, Prof. Dr. iur. can.

Kowalik Adam, Dr. iur. can.

Herzog Niklaus, lic. iur. can.

Steindl Helmut, Dr. theol.

Bühlmann Nadja, lic. iur. can.

Défenseurs du lien	Glaus Joseph , Dr. iur. can. Herzog Niklaus , lic. iur. can.
Modérateur	Gmür Felix , MMgr, DDr. Evêque de Bâle, président de la Conférence des évêques suisses

Activités

Le Tribunal

- 6 séances de tribunal dans l'année dont 4 en visioconférence
- 10 dépositions de parties ou témoins dont 5 en visioconférence
- 5 commissions rogatoires pour les officialités de Rio de Janeiro et de la cité du Vatican
- 5 entretiens divers

Causes pendantes en début d'année 2020

- 2 causes

Causes reçues en 2020

- 5 appels arrivés en cours d'année
- 4 sentences ont été rendues
- 4 en faveur de la nullité
- 0 en faveur du lien

Cause abandonnée au cours de l'année

- 1 cause

Causes pendantes en fin de l'année

- 3 causes

Chefs de nullité invoqués

- Le can. 1095, 2° pour le grave défaut de discernement concernant les droits et les devoirs essentiels du mariage à donner et à recevoir mutuellement.
- Le can. 1101 §2 pour exclusion du mariage lui-même, ou de l'un de ses éléments essentiels ou de l'une de ses propriétés essentielles.

Conseils et avis de droit

- L'Officialité donne des conseils juridiques à des personnes qui n'obtiennent pas l'ouverture de l'examen de leur mariage religieux dans leur diocèse, pour des raisons diverses.

Accompagnement pastoral et juridique

- L'Officialité accompagne les agents pastoraux divorcés qui souhaitent régulariser leur situation.

Rapport d'activité et échange avec les tribunaux supérieurs

- Statistiques pour la Signature apostolique
- Échanges avec la chancellerie de la Rote romaine :
 - demandes de dossiers et informations après appel en troisième instance
 - requêtes diverses

Les conséquences de la crise sanitaire sur le travail du tribunal en 2020

La COVID a obligé le tribunal à repenser sa manière de travailler

Lors du premier semi-confinement de mars, les instances de première et deuxième instance ont reporté les dépositions et les séances de tribunal dans l'attente d'une situation normale. Un grand retard a été accumulé pendant cette période.

Les mesures sanitaires se durcissant, il a été décidé, pour avancer malgré tout, de repenser nos méthodes de travail. Des séances de tribunal ont eu alors lieu en visioconférence.

Au deuxième semestre, certaines dépositions des parties et auditions des témoins ont même été réalisées de cette manière. Ainsi le retard accumulé a pu être rattrapé.

Quels points positifs peut-on tirer de ces changements

Prise de conscience que ces séances de tribunal (même si le présentiel restera privilégié) permettent :

- de maintenir un contact plus régulier entre les juges qui sont dispersés dans toute la Suisse et même à l'étranger ;
- de planifier plus spontanément des séances ;
- de moins accaparer les juges qui ont d'autres activités en dehors du tribunal ;
- de juger plus rapidement et parfois individuellement les causes dont l'instruction est arrivée à leur terme ;
- de réduire les frais de déplacement des juges.

Compte tenu de ce qui précède

Les visioconférences seront, dans certains cas, favorisées afin d'assurer un travail plus efficient et faciliter le travail des juges.

Remarques

On constate en 2020 que les parties ont été dans la grande majorité représentées par des avocats. Auparavant seules les causes du diocèse de Lugano pour des raisons historiques ou culturelles faisaient appel à leur service.

Les avocats transforment et complexifient le travail du tribunal. Ils interviennent plus souvent et ont aussi plus d'exigences.

L'avantage est qu'ils connaissent les contraintes du devoir de confidentialité. Les actes peuvent leur être transmis sans avoir à solliciter d'autres instances suisses pour les consulter.

Cependant, certains avocats ne comprennent pas toujours ni la manière de fonctionner d'un tribunal ecclésiastique ni le déroulement d'une procédure matrimoniale. Ils n'ont pas forcément conscience que notre tribunal agit selon d'autres critères qu'un tribunal civil.

Quand bien même pour pouvoir remplir cette tâche ils doivent avoir suivi une formation en droit canonique.

Schweizerische Kirchenzeitung SKZ

En tant que revue spécialisée pour le compte des évêques de Bâle, Coire et St-Gall, en collaboration avec ceux de Lausanne-Genève-Fribourg et de Sion, la RKZ publie des contributions théologiques et pastorales visant à la formation continue des agents et agents pastoraux ainsi que des enseignant·e·s de la religion. Elle souhaite également diffuser des invitations à la réflexion et des informations à l'intention des membres des organes de droit public ecclésiastique et de toute personne intéressée à la vie de l'Église. En outre, la SKZ documente les publications importantes de l'Église et est l'organe officiel des évêques qui l'éditionent.

Membres de la rédaction

- **Dr. theol. Maria Hässig**, rédactrice en chef
- **MTh Rosmarie Schärer**, rédactrice spécialisée
- **Brigitte Burri**, directrice générale et productrice
- **Rédaction élargie** avec **Heinz Angehrn**, président de la commission de rédaction

Commission de rédaction

- **Diocèse de St-Gall :**
Abbé Heinz Angehrn, Malvaglia (président)
- **Diocèse de Bâle :** **Thomas Markus Meier**, Obergösgen
- **Diocèse de Coire :**
Abbé Roland Graf, Unteriberg

- **Experte en pédagogie des religions** (dès le 1.1.2020) :
Silvia Balmer-Tomassini
(service de pédagogie des religions, Zurich) ; remplace le théologien David Wakefield, Spreitenbach (2018-2019)

Commission éditoriale

- **Diocèse de Bâle :**
Markus Thürig, vicaire général, Soleure (président)
- **Diocèse de Coire :**
Martin Grichting, vicaire général, Chur
- **Diocèse de St-Gall :**
Guido Scherrer, vicaire général, St-Gall

Activités

Réalisations 2020

Composition des pages réalisées :	
Pages rédactionnelles	284
Pages Panorama de kath.ch	92
Communications officielles	58
Annonces	62
Total	496

Les 23 numéros se composaient d'une partie thématique (placée avant les pages Panorama de kath.ch) et d'une partie magazine. Le numéro 06 était un grand tirage de 15 000 exemplaires envoyés à tous les collaboratrices et collaborateurs des diocèses et des conseils ecclésiaux. Les membres de la DOK écrivent désormais une colonne de la page 3, intitulée « Carte Blanche ».



Page de couverture de la SKZ 23/2020 «Von Träumen und Visionen» – numéro double de Noël de 32 pages

Les sujets des 23 numéros étaient :

- 01 Travailler pour la paix
- 02 La question des travailleurs, un défi
- 03 De nouvelles voies pour la catéchèse de la Première Communion
- 04 Toucher de guérison dans la messe
- 05 Ensemble pour une agriculture qui assure un avenir (coopération avec l'Action de Carême)
- 06 Le pouvoir en question (grand tirage)
- 07 Tu as transformé mes plaintes en danses
- 08 Pour une économie au service de la vie
- 09 Vivre simplement
- 10 Planification et promotion du personnel

- 11 La santé : le bien suprême ?
- 12 Le soutien social dans les paroisses
- 13 Droit au mariage, à la communauté de vie et à la famille
- 14 Vérité et tolérance (numéro double d'été)
- 15 Jeûner à mort
- 16 «le septième jour, tu chômeras» (Ex 23,12)
- 17 L'islam en Suisse
- 18 Création et évolution (numéro double d'automne)
- 19 Célébrer aujourd'hui le sacrement du pardon
- 20 La justice comme principe régulateur
- 21 Églises et État en Europe centrale et orientale
- 22 « ils annonçaient la Bonne Nouvelle : le Christ, c'est Jésus » (Ac 5,42)
- 23 À propos des rêves et des visions (numéro double de Noël)

« Je lis toujours la SKZ avec joie et grand intérêt. Elle est pour moi une source importante pour me tenir au courant de la situation pastorale en Suisse. Continuez ! »

Avis de lecteur de M. U. (D) *

Autrices et auteurs externes : 89

Nombre d'abonnements

Selon le REMP, il se monte actuellement à 1565 pour un tirage de 1700 exemplaires. Le grand âge des abonnés et la fusion des paroisses en unités pastorales continuent à faire souci. Il est très difficile de gagner de nouveaux abonnés. Le grand tirage n'a malheureusement guère eu de succès (+ 3 abonnements).

« De vives félicitations pour la diversité des auteurs, les bons articles et interviews ! La SKZ y a clairement gagné! »

Avis de lecteur de C.S., Uni de Bâle*, à propos de tous les numéros de la SKZ

Internet

Deux tiers de nos abonnés profitent désormais de la possibilité de se connecter au site internet de la SKZ, pour y lire les articles qui complètent la version imprimée. Notre défi principal restera, ces prochaines années comme par le passé, de générer suffisamment d'abonnements.

« J'ai consulté aujourd'hui le site internet de la SKZ et y ai trouvé de nombreuses choses de grande qualité. Chapeau! »

Avis d'auteur de J. G., Bâle* à propos du numéro 14/2020 (Macht in Frage)

Newsletter

L'infolettre de la SKZ a été lancée en décembre. Toutes les rédactions de Suisse, ainsi que les lecteurs qui le souhaitent, reçoivent désormais toujours, une heure après la mise en ligne du dernier numéro sur le site internet, une infolettre leur en annonçant le thème et donnant les liens d'un article de la partie thématique et d'un article du magazine. Ces articles sont libres d'accès (pas besoin d'identifiant). Il est aussi prévu d'annoncer des événements particuliers par le biais de l'infolettre.

Annonces

La pandémie de coronavirus n'a pas empêché de dépasser l'objectif fixé dans le budget, ce qui constitue un succès. Les chiffres sont cependant inférieurs à ceux de l'année record de 2019. Il a été décidé d'acquérir à l'avenir des annonces commerciales. Jusqu'à présent, la possibilité de mettre des annonces dans la SKZ n'a pas été activement proposée. L'offre d'insertion combinée en publication dans la SKZ / en ligne sur kath.ch est toujours très utilisée.

Mise en page

La modification de la mise en page s'est poursuivie cette année - plus de photos qui allègent les articles, et des citations qui allègent aussi le texte et doivent donner envie de le lire.

Séances de la commission de rédaction

Il y a eu, durant l'année, quatre séances avec la commission de rédaction. Trois d'entre elles se sont déroulées par visioconférence (zoom) à cause de la pandémie. Silvia Balmer-Tomassini s'est bien intégrée dans la commission.

Séances de la commission éditoriale

Il y a eu également quatre séances avec la commission éditoriale; elles ont donné de précieuses impulsions à la rédaction (mise en page, gain d'abonnés, rentabilité de la SKZ).

On verra la direction que va prendre la SKZ. 2022 marquera ses 190 ans d'existence avec, pour les célébrer, un concours d'écriture et un numéro de fête. Plus à ce propos dans le rapport de l'année prochaine.

Les rédactrices de la SKZ mettent tout leur cœur et leurs forces à l'ouvrage et ont plaisir chaque jour à faire le journal. Elles sont convaincues que la SKZ mérite sa place dans le paysage médiatique suisse et donne des impulsions importantes pour la foi et la religion.



Mgr Alain de Raemy

Moins se réunir, plus se rencontrer

Moins se réunir, plus se rencontrer, c'est ce que je retiens de la retenue à laquelle nous sommes tenus.

Moins se réunir ? C'est savoir doser le temps accordé à l'administratif. Les choses peuvent souvent efficacement se régler en visioconférence. Mais sans oublier que l'objet ne nous réduit jamais en sujets !

Plus se rencontrer ? C'est toujours offrir du temps aux personnes, à commencer par nos prêtres et tous nos agents pastoraux. Ici le contact direct est essentiel.

Et si la méfiance s'est médiatiquement introduite entre nous, la confiance doit être d'autant plus entretenue par une plus ample réciproque connaissance.

Le Christ n'est pas resté à distance... sans pour autant jamais s'imposer.

+Alain de Raemy
Évêque auxiliaire du diocèse de LGF

C'est bien avant la parution de l'encyclique « Fidei Donum » (Pape Pie XII, 1957) que les premiers prêtres diocésains de Suisse sont partis en Amérique latine et en Afrique. La plupart d'entre eux ne se souciaient guère d'assurances sociales ou de prévoyance vieillesse. Leur devise était tout simplement : « Dieu y pourvoira » ! Au fil du temps cependant, il est apparu de plus en plus clairement que des aides financières et des assurances en règle devenaient indispensables aux prêtres suisses d'outre-mer. Cela se concrétisa en 1972 : le 23 mai, la Conférence des évêques suisses approuva les « Directives des prêtres Fidei Donum (FD) ». Elles contiennent le principe suivant : « Chaque Église locale, qui veut vraiment être Église, vit en s'ouvrant au monde et en réalisant pour sa part la Communio et la missio » (SKZ 18-2012).

Le secrétariat est régi par un directoire composé de représentants de la CES, des six diocèses, des ordres missionnaires, des personnes engagées pour FD ainsi que du directeur de missio. Le secrétariat a été dirigé, de 1972 à 2012, par la SMB, puis par le dominicain Clau Lombriser. Ce dernier a déplacé le secrétariat d'Immensee à Fribourg. En 2020, 24 prêtres et théologien-e-s laïques étaient en mission pour Fidei Donum.

Membres du directoire

Richard Lehner, vicaire général,
diocèse de Sion, président

Mgr Jean Scarcella, abbaye de St-Maurice, CES

Martin Kopp, vicaire général, diocèse de Coire
(jusqu'en mars 2020 ; vacant)

Guido Scherrer, vicaire général, diocèse de St-Gall

Mgr Alain de Raemy, diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg

Mons. Claudio Mottini, diocèse de Lugano

Dr. Fabian Berz, diocèse de Bâle

(jusqu'à fin juin 2020)

Dr. Markus Thürig, vicaire général,

diocèse de Bâle (dès juillet 2020)

Schwester Susanna Baumann, représentante des ordres

Christoph Balmer-Waser,

représentant des missionnaires FD

Martin Brunner-Artho, diacre, missio

En mission avec Fidei Donum

Arbex, Xavier, Pérou (LGF)

Arnold, Emma, Colombie (Coire)

Baumann, Werner, Pérou (Bâle)

Baumberger, Alois, Cameroun (Bâle)

Brun, Otto, Pérou (Bâle)

Degen, Markus, Pérou (Bâle)

Eberle, Amadeo G., Colombie (Bâle)

Fischer, Silvia, Pérou (Bâle)

Genter, Martin, Brésil (St. Gallen)

Hangartner, Guido, Indien (Coire)

Hugentobler-Alvarez, Andreas et Betsaida et

leurs deux enfants, El Salvador (Bâle)

Knecht, Jolanda, République démocratique
du Congo (Coire) - rentrée en avril 2020

Krapf, Christian, Brésil (St-Gall)

Kuster, Kaspar, Brésil (St-Gall)

Nguyen Van Sinh, Joseph, Vietnam (LGF)

Nicollierat, Pierre, Venezuela (Lugano)

Romer, Karl Josef, Brésil (St-Gall)
Schätti, Alfons, Argentine (Coire)
Schönenberger, Christoph, Afrique du Sud (St-Gall)
Sieber, Joseph, Bolivien (St-Gall)
Stäheli, Othmar, Équateur (Bâle)
– décédé le 26 juin 2020
Stewen, Martin, Émirats Arabes Unis (Coire)
– rentré en février 2020
Treccani, Angelo, Venezuela (Lugano)
Wetli, Leo, Chili (Coire)

Retour de Martin Stewen

Martin Stewen est rentré de sa mission aux Émirats Arabes Unis en février 2020. Le prêtre FD travaillait depuis 2015 au vicariat apostolique d'Abou Dabi.

Retour de Jolanda Knecht

Jolanda Knecht a été rapatriée en Suisse de Kinshasa par le DFAE à la mi-avril, à cause de la propagation de la pandémie. Elle vivait en République démocratique du Congo depuis 2013 où elle dirigeait la maison d'hôtes de l'ordre missionnaire des « Oblats de Marie Immaculée ». Son contrat de cinq ans avait été prolongé de deux ans en 2018.

Décès du prêtre Fidei-Donum Othmar Stähelin

Othmar Stähelin (85) est décédé le 26 juin 2020 à Manglalto, après une longue maladie. Originaire de Heiligkreuz (TG), le prêtre était engagé en Équateur depuis 1972. Avant son départ, il a officié de 1968 à 1971 comme vicaire à Münchenstein. En Équateur, il a œuvré dans

la pastorale paroissiale, dans des projets d'entraide et il a fondé des écoles et un orphelinat. Othmar Stähelin repose à Manglalto.

Prolongation du contrat de Christoph Schönenberger

Christoph Schönenberger vit et travaille en Afrique du Sud depuis 1988. Le prêtre FD a fondé le centre œcuménique de formation des jeunes Ha Phororo Youth Retreat Center dans l'archidiocèse de Prétoria. Son contrat a été prolongé jusqu'à la fin 2025.

Séances du directoire de Fidei Donum

Les séances du directoire avaient été fixées au 27 mars et au 30 octobre 2020. Aucune des deux n'a pu avoir lieu à cause du confinement et de la pandémie. Les affaires du directoire ont été réglées, entre autres, par voie de circulation courriel.

Rencontre à Hertenstein des missionnaires en congé

La rencontre des missionnaires en congé était prévue les 11-12 août 2020, dans le centre de formation Stella Matutina à Hertenstein, sur le thème « La parole de Dieu dans ma vie quotidienne ». La rencontre se serait déroulée pour la première fois sous une nouvelle forme – deux jours au lieu de quatre – et les missionnaires de Fidei Donum y auraient été aussi invités. Cette rencontre a, elle aussi, été annulée. « Le risque est trop grand et nous ne pouvons assumer la responsabilité de mettre en danger vos communautés par cette rencontre », explique Rita Kammerlander-Gribi dans sa lettre. Elle est l'organisatrice compétente et dévouée de cette rencontre depuis plusieurs années, en collaboration avec P. Josef Christen SMB.

Participation à des séances en tant que représentante FD

L'assemblée des membres de Voyage-Partage, prévue initialement pour le 9 mai 2020 et repoussée à l'automne n'a, elle non plus, finalement pas pu se dérouler. Les objets de la séance ont été réglés dans le cadre d'un vote écrit. Il en a été de même des séances des 14 mai et 5 novembre du Forum de fondation d'Action de Carême. Les séances se sont tenues par zoom. La directrice du secrétariat a participé aussi bien aux votes qu'aux séances virtuelles.

Circulaires 2020

Dans la circulaire d'été de Fidei Donum, Christoph Balmer-Waser (diocèse de St-Gall) a livré un aperçu de ses trois années de travail au centre œcuménique de formation des jeunes Ha Phororo Youth Retreat Center en Afrique du Sud. Werner Baumann a parlé de la vie à Cusco en temps de pandémie dans la circulaire de Noël. Le prêtre FD du diocèse de Bâle vit au Pérou depuis 2016. Éditées à 2800 exemplaires, les circulaires sont envoyées aux paroisses, aux agentes et agents pastoraux ainsi qu'aux donatrices et donateurs.

Publications

Dans le cadre du mois missionnaire d'octobre 2020, Radio Maria a lancé une série d'émissions sur le sujet de « l'envoi vécu : comment fonctionne la mission aujourd'hui ? » Deux prêtres FD ont donné un aperçu de leur vie et de leur travail : Christoph Schönenberger d'Afrique du Sud, le 21 octobre 2020, et Werner Baumann du Pérou, le 28 octobre 2020.



MgnPeter Bürcher

Quelle sera la vie de l'Église après la pandémie ?

Différents cercles ecclésiaux actifs dans le travail social ont relevé à maintes reprises que l'aide de proximité avait littéralement « explosé » sous des formes variées durant le coronavirus ; les coopérations entre les différents prestataires (commune, groupes œcuméniques, groupes de volontaires, scouts, servants de messe, etc.) ont pris une valeur croissante dans ce processus. Il a été rapporté, par exemple, que « faire régulièrement de la musique dans un home médicalisé a intensifié comme jamais auparavant les relations avec le personnel soignant. » Je trouve cela positif et encourageant, aussi pour l'avenir, tant au niveau social qu'ecclésial.

Il existe des expériences pastorales concrètes qui vont dans le même sens : « La solitude, et pas seulement celle des personnes âgées, a été un grand problème surtout lors de la deuxième vague, soit dès novembre 2020. Quelques paroisses ont fait beaucoup pour créer et entretenir des contacts, que ce soit par les travailleurs sociaux eux-mêmes, parfois aussi par toute l'équipe pastorale : téléphones, visites à distance, lettres ou cartes pour Pâques et Noël Un appel a été lancé à envoyer des témoignages, des poèmes, des prières qui étaient ensuite mis en ligne sur le site de la paroisse. La paroisse a ainsi pu être perçue comme lieu de rencontre ».

Il est certain « qu'une plus grande pauvreté deviendra à l'avenir une réalité beaucoup plus importante et que CARITAS, à savoir l'Église, sera appelée impérativement à se prononcer politiquement sur la question » (Martin

Ruhwinkel). Il est également souligné que, par exemple, les parrainages thématiques de CARITAS se sont, eux aussi, adaptés aux nouveaux défis et que la créativité dont font preuve aujourd'hui les travailleurs sociaux et les paroisses est impressionnante et doit se prolonger au-delà de la période du coronavirus.

Enfin, j'aimerais citer une réponse du cardinal Grech, dans une interview enrichissante (« Kirche im Lockdown », octobre 2020), à la question « Quels aspects de la vie ecclésiale ont-ils été mis en lumière durant cette période ? » : « Nous avons découvert une nouvelle ecclésiologie, voire même une nouvelle théologie, et redécouvert notre sacerdoce. Il est temps de prendre les décisions qui s'imposent pour bâtir sur cette nouvelle conception du sacerdoce. Il serait suicidaire de revenir, après la pandémie, aux méthodes pastorales que nous avons pratiquées jusqu'à présent. Nous dépensons énormément d'énergie pour convertir la société séculière, mais il est plus important de nous convertir nous-mêmes pour atteindre cette conversion pastorale dont le pape François parle souvent. »

+Peter Bürcher
Administrateur Apostolique du Diocèse de Coire



Mgr Charles Morerod



CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ROMANDE COR

4 rencontres des 14 membres : 14 février / 5 juin / 4 septembre (St-Maurice) / 13 novembre. Celles de février et septembre ont eu lieu en présentiel, celles de juin et novembre par vidéo-conférence zoom.

Réflexion - suivi des dossiers - nomination des agents pastoraux/permanents dans les instances romandes :

- **Vie et Foi** – Fondation Jeunesse et Vocations–Pastorale du monde du travail – foi et Lumière ;
- **CCRFE** : adoption du Règlement du Conseil Romand de la Formation (CRF) ;
- **CRAL** : suivi du dossier pour la nomination du nouveau secrétaire général et répartition des subsides ;
- **CRPL** : suivi du dossier pour la réorganisation du CRPL ;
- **Pèlerinages à Lourdes** : encouragement de la COR pour étudier les synergies possibles entre les deux pèlerinages interdiocésains à Lourdes (printemps et été) ;
- Représentation dans les structures ecclésiales romandes ou suisses ;
- Une réflexion sur le fonctionnement et la répartition des responsabilités au sein de la COR est en cours, mais celle-ci a été freinée en raison du mode de rencontre par vidéoconférence qui ne favorise pas les échanges ;
- 4 rencontres du Bureau : président – vice-président – 1 membre – la secrétaire – suivi des dossiers – préparation des séances (étude des dossiers – propositions...) – courriers – contacts divers.

Membres

Diocèse Bâle

Mgr Denis Theurillat, Abbé Jean-Jacques Theurillat

Diocèse Lausanne, Genève und Fribourg

Mgr Charles Morerod, Mgr Alain de Raemy
Abbé Jean Glasson, Abbé Pascal Desthieux (président)
Abbé Christophe Godel, Abbé Pietro Guerini
Madame Myriam Stocker a donné sa démission
pour le mois de juin 2020.

Diocèse de Sion

Mgr Jean-Marie Lovey,
Abbé Pierre-Yves Maillard (vice-président)

Abbaye Territoriale de St-Maurice

Mgr Jean Scarcella, Chanoine Roland Jaquenoud

Représentant FRCR

(Fédération Romande Catholique Romaine)
M. Stéphane Vergère

Membres avec fonction spéciale : membre invité

M. Erwin Tanner, secrétaire général de la CES,
Mme Véronique Denis, secrétaire de la COR

Tâches du secrétariat (poste rétribué à 10%)

Participation aux 4 séances de la COR et participation
aux 4 séances du bureau (à Lausanne ou par skype)

Séances COR

14 février – 5 juin – 4 septembre (St-Maurice) –
13 novembre.

Séances du bureau

24 janvier à Lausanne – 20 mai (skype) –
19 août (Skype) – 7 octobre (skype)

En lien avec les membres du bureau

- préparation des OJ des séances du bureau – PV bureau ;
- préparation matérielle des séances (contacts avec le vicariat de VD, lieux séances hors Lausanne : réservation des salles, etc.) ;
- préparation et envoi des OJ séance COR – PV – annexes des dossiers – courrier ;
- mise à jour du site internet ;

En lien avec le président COR

- préparation des courriers – envoi des courriers (nomination – mandat – décisions...).

Publications

Tous les communiqués sont en ligne sur le site internet :
<http://www.eveques.ch/nous/cor/documents>

CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE (DOK)

La DOK se consacre aux questions ecclésiales touchant la Suisse alémanique selon les directives de la CES et les mandats que celle-ci lui confie. Elle recherche des procédures et solutions communes. Elle recherche une entente sur les options pastorales de base dans les diocèses de Suisse alémanique et les territoires germanophones de tous les diocèses. Elle poursuit une réflexion continue sur les développements en pastorale. La DOK se réunit quatre fois par année pour une séance d'une journée au centre paroissial St-Joseph à Zurich.

Membres

Martin Kopp, vicaire général régional du diocèse de Coire, président (jusqu'en mai 2020)

Guido Scherrer, vicaire général du diocèse de St-Gall, président (dès juin 2020)

Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, vice-président

Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall

Mgr Urban Federer, abbé d'Einsiedeln

Mgr Peter Bürcher, administrateur apostolique de Coire

Mgr Marian Eleganti, évêque auxiliaire de Coire

Martin Grichting, délégué de l'administrateur apostolique de Coire

Richard Lehner, vicaire général du diocèse de Sion

Markus Thürig, vicaire général du diocèse de Bâle

Hanspeter Wasmer, vicaire épiscopal du diocèse de Bâle

P. Pascal Marquard, vicaire épiscopal de la région du Fribourg alémanique (jusqu'en mai 2020)

Membre spécial

Avec voix consultative et participation facultative :

Erwin Tanner, secrétaire général de la CES

Secrétariat / procès-verbal :

Monika Bieri, lic. theol.

Activités

Lors de sa première séance de la nouvelle année, la DOK a consacré la demi-journée d'étude du matin au thème des professions en Église, un sujet qui l'occupe de longue date. Un projet pour développer et différencier les professions en Église a été lancé en 2017 déjà. Au cours de l'exécution de ce mandat, il s'est cependant avéré que la DOK devait d'abord procéder elle-même à des clarifications avant de pouvoir s'attaquer à des projets relatifs aux professions en Église et d'initier des évolutions. La demi-journée d'étude a montré les différentes positions et les voies déjà empruntées. Elle a montré aussi qu'il n'est, pour l'heure, pas possible d'unifier les positions mais qu'il est possible de communiquer et de discuter ouvertement des différences. Il faut maintenant continuer à réfléchir et travailler à rendre possibles des décisions stratégiques communes.

L'après-midi a été consacré à la séance ordinaire de la DOK. Mgr Urban Federer y a donné une information sur le groupe de travail « Chance Kirchengesang » qui s'est formé pour discuter de l'avenir du livre de chants et chercher des possibilités qui assurent une pérennité. La DOK a approuvé les propositions de Mgr Urban Federer et l'a mandaté pour constituer et diriger un groupe de travail élargi et communiquer toutes les informations y relatives. La DOK s'est montrée préoccupée par la réorganisation de l'aumônerie militaire telle qu'elle est présentée dans un concept. Elle espère que les Églises nationales pourront y conserver leur rôle moteur et s'engagera pour cela. Dans le domaine de la catéchèse, la DOK soutient un projet coopératif sur des « Histoires de Jésus », prévu pour les plus jeunes et complété d'un CD.

La séance suivante de la DOK, en mai, a eu lieu dans des circonstances particulières. D'une part, elle a été légèrement plus courte et s'est tenue dans le respect des règles de distance imposées par le coronavirus. D'autre part, le président de la DOK, Martin Kopp, avait été démis, depuis la dernière séance, de ses fonctions de délégué pour la Suisse primitive par l'Administrateur Apostolique du diocèse de Coire, Mgr Peter Bürcher. C'est donc le vice-président, Mgr Felix Gmür, qui a ouvert la séance ; Martin Kopp a présidé cependant les points de l'ordre du jour qu'il avait préparés. Son successeur, Guido Scherrer, lui a rendu hommage chaleureusement et a pris congé de lui lors d'une petite fête à l'issue de la séance. P. Pascal Marquard y a également fait ses adieux de représentant de la région du Fribourg alémanique.

Lors de sa séance du 25 août 2020, la DOK a pris position, à côté d'autres objets, sur la stratégie et la planification financière 2022-25 du cofinancement CES-RKZ. La DOK a approuvé les priorités et les perspectives d'action. Elle juge notamment important l'objectif d'unir les forces pour continuer à assurer des tâches centrales de l'Église catholique. La DOK salue fortement également l'évolution financière prévue qui renforce l'échelon supra-régional et l'échelon national.

Dans un autre point de l'ordre du jour, la professeure Eva-Maria Faber (Haute-École de théologie de Coire) et M. Daniel Kosch (RKZ) présentèrent une convention de coopération relative à l'organisation commune des cursus de perfectionnement en pastorale, soins spirituels et psychologie pastorale (formation de base et continue en

pastorale), ainsi que le règlement y relatif. Ces documents ont été préparés en collaboration avec l'Université de Berne et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Cette convention de coopération permet d'unir les forces et les ressources en matière de formation en pastorale spécialisée. Pour la première fois de son histoire, la DOK a tenu sa troisième et dernière séance ordinaire sous forme de visioconférence. Pour le premier point, trois membres du groupe de travail «Chance Kirchengesang», présidé par Mgr Urban Federer, se sont également connectés. Prof. Arnd Bünker a présenté les résultats des entretiens et de l'enquête sur le sujet, qui a rencontré un fort écho. La forte participation (plus de 1000 questionnaires renvoyés) et l'engagement intensif des professionnels pour les auditions ont montré que le chant liturgique du futur suscite un large soutien et un large intérêt malgré toutes les difficultés. La DOK s'est fait présenter les résultats principaux de la consultation et a approuvé les démarches planifiées par le groupe de travail « Chance Kirchengesang » pour la suite. Elle a ainsi également donné son assentiment à la tenue d'une journée d'étude à Einsiedeln, le 7 mai 2021.

La suite de la séance a été consacrée à plusieurs points relatifs à la catéchèse :

La DOK a approuvé la distinction entre projets complets et projets de coopération pour les publications catéchétiques. Cela permet de régler plus clairement la procédure pour les projets de coopération.

La DOK a également donné son accord à une proposition de projet destiné à revoir le profil professionnel de « catéchiste » et de « pédagogue des religions RPI ». Le profil professionnel actuel a vieilli depuis 2004 a vieilli et n'est plus adapté aux différentes évolutions qui ont eu lieu depuis lors.

Dans le cadre de la convention de prestation et après dix ans de réseau de la catéchèse, il est temps de réévaluer celui-ci. La DOK a discuté du concept présenté pour cette réévaluation et l'a approuvé. Les membres de la DOK prendront, eux aussi, part à cette évaluation en répondant aux questions.

Hors ordre du jour, les membres de la DOK ont discuté de la situation posée par les mesures de protection contre le coronavirus dans leurs diocèses et ils ont débattu des démarches que les autorités ecclésiastiques pourraient et devraient entreprendre pour que les fidèles aient la possibilité de célébrer la Bonne Nouvelle de la naissance du Christ dans un cadre ecclésial, durant la période de l'Avent et de Noël, malgré les restrictions imposées.

Mentions légales

Conception et mise en page : Conférence des évêques suisses, Secteur marketing et communication

Rue des Alpes 6, Case postale, CH-1701 Fribourg

Version électronique disponible sur : <http://www.eveques.ch/documents/rapports-annuels>

© Copyright Conférence des évêques suisses, mai 2021

Traduction

Anne-Véronique Wiget-Piller (traduction de l'allemand)

Crédit photos

Page de couverture CES, photos des évêques de les diocèses,

Vierge Marie à Einsiedeln, Einsiedeln, photos des rapports des commissions : fournies par les commissions

